

STRUCTURATION OFFRE TOURISTIQUE "BIENFAITS" DES PLANTES

STAGE 2021

DU 22/02 AU 06/08

EMMA HOFSTETTER



Éléonore Henry de Frahan

SOMMAIRE

- I. **Contexte territorial et démarche**
- II. **Contexte global du tourisme bien-être & plantes**
- III. **Diagnostic – Quelle offre dans la CCHV ?**
- IV. **Préconisations & Actions**
- V. **Poursuites**

I. Contexte territorial et démarche

Le territoire intercommunal

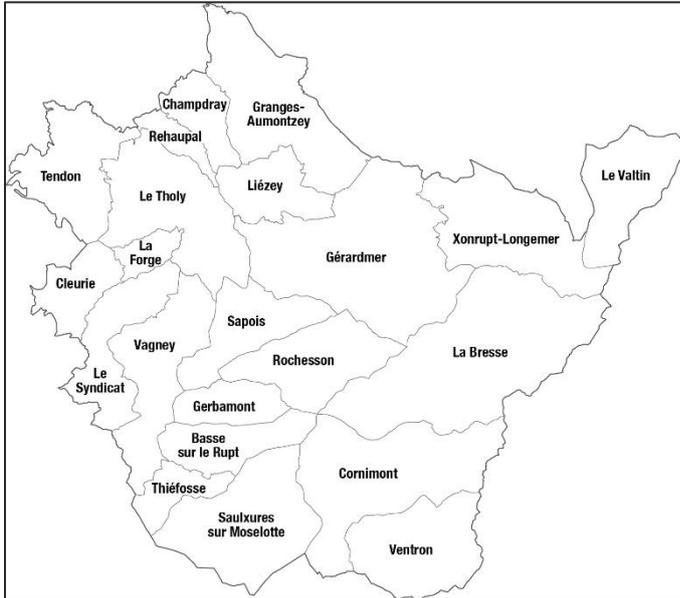


Figure 1 : Carte de la CCHV

La **Communauté de communes des Hautes Vosges (CCHV)** se situe à l'Est du département des Vosges et s'étend sur la **zone de massif éponyme**. Constituée de **22 communes** pour 38 000 habitants, ce territoire communautaire de montagne s'étend sur une surface de **502 km²** entre **400 et 1366 mètres d'altitude**.

Le tourisme, un secteur économique fort

Par ses **paysages** et **ressources naturelles**, le territoire de la CCHV dispose aujourd'hui d'une **offre touristique variée** avec ses stations de sports d'hiver, ses espaces naturels : lacs, forêts, montagnes, qui accueillent des pratiques multiples et ce, à différentes saisons.

L'activité touristique représente un **secteur économique important** et historique du territoire. Le **département** attire chaque année environ **4 millions de visiteurs** où la **CCHV** en concentre en moyenne $\frac{1}{4}$ soit **1 million de visiteurs**.

La situation géographique de la CCHV la place aussi bien au centre d'un bassin de population régional important, regroupant des **pôles urbains** tels que Nancy, Strasbourg ou encore Mulhouse, qu'à proximité de ses voisins européens, notamment l'**Allemagne** et le **BENELUX**.

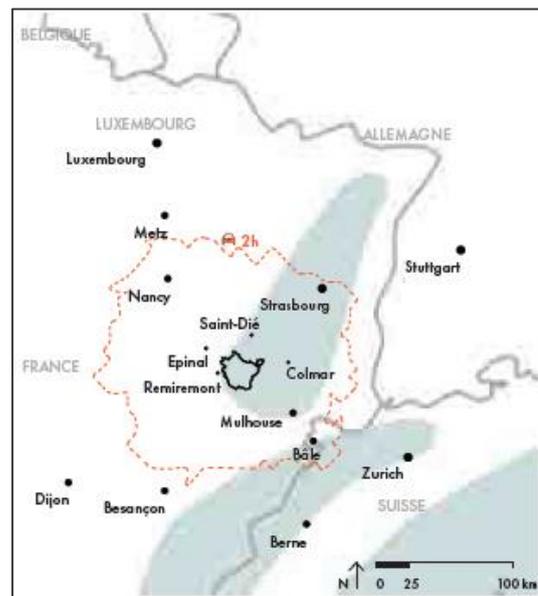


Figure 2 : Carte de la CCHV par rapport à la région Grand-Est et à la France, Plan Paysage CCHV 2020

Ainsi, le territoire accueille une **clientèle de proximité** :

- **OTI (Office de tourisme intercommunal) de Gérardmer** : 75 % français ; 25% étrangers
- **OTL (Office de tourisme et de loisirs) de La Bresse** : 86% français ; 14% étrangers

Pour la clientèle française :

- **22%** Lorraine
 - **19%** Hauts-de-France
 - **13%** Ile-de-France
- 

Pour la clientèle étrangère¹ :

-  - **49% & 67%** Belgique
-  - **23% & 15%** Pays-Bas
-  - **16% & 11%** Allemagne

Il s'agit principalement de **familles**, d'**urbains locaux**, de **séniors**, mais également de **sportifs**, qui viennent pratiquer des **sports d'hiver**, des sports et loisirs de **pleine nature** et découvrir le **terroir** et **patrimoine**.

Pour accueillir toute cette clientèle touristique, le territoire des Hautes Vosges peut compter sur des **capacités d'hébergements touristiques marchands très importantes** et plus que **doublées par rapport** aux autres **intercommunalités du département**.

Structure	Hôtels	Campings	Résidences
Nombre	66	25	4
5*		1	
4*	7	5	1
3*	14	4	2
2*	19	12	
1*		1	
NC	26	2	1

L'offre est **variée** et **particulièrement diffuse** sur le territoire : à noter la **part importante** de **gîtes** et de **campings**, catégories les plus représentées, mais, également d'**hébergements insolites** qui représentent **plus de 50 % de l'offre** sur le département.

¹ Respectivement chiffres de l'OTI Gérardmer & de l'OTL La Bresse, 2017

La **nature attire de plus en plus** et le **développement d'offres et prestations de bien-être** devient un **enjeu considérable** pour le territoire dans un contexte de changement climatique... Dans ce cadre, la CCHV a travaillé à l'élaboration d'une stratégie à moyen terme pour son développement économique et touristique.

La démarche de la CCHV

En **2017**, la CCHV a participé à l'Atelier des territoires «**Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique**», issu d'un appel à projet national du Ministère de la Cohésion des territoires et piloté par la Direction Départementale des Territoires des Vosges. Après un an de réflexion collective, la feuille de route définie prévoit l'articulation de différents dispositifs pour construire **la stratégie de transition écologique** dans le temps. Le changement climatique, au cœur de la réflexion, invite à une profonde transformation de nos modes et cadres de vie.

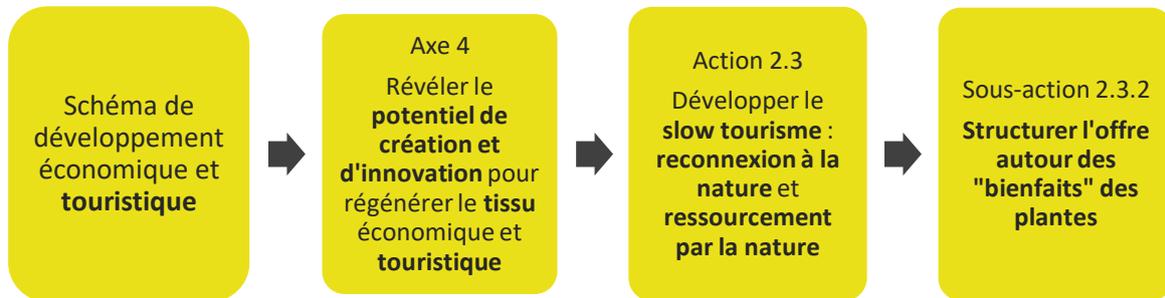
Le **développement du tourisme 4 saisons** est accentué. La **diminution et l'irrégularité de l'enneigement**, ainsi que **les saisons estivales plus longues** entraînent un besoin de renouvellement des stations, **de penser le tourisme de demain**.

C'est dans ce contexte que le **schéma de développement économique et touristique** de la CCHV a été engagé afin de :

- Définir une politique touristique et économique communautaire à horizon 2030/2035, s'appuyant sur les spécificités du territoire et dans une volonté qualitative, d'ancrage et de valorisation des démarches locales ;
- Offrir une visibilité à la CCHV dans les domaines économique et touristique ;
- Susciter et fédérer le dynamisme et la coopération des acteurs à l'échelle du territoire en matière de développement économique et touristique.

La démarche aboutit à la validation d'un **plan d'actions** fin 2019.

Parmi les actions touristiques du plan d'actions du Schéma de Développement Economique et Touristique de la CCHV, les élus ont souhaité prioriser leur engagement autour de la « **structuration de l'offre autour des bienfaits des plantes** » et plus largement du bien-être.



Cette action a été identifiée, compte tenu :

- Du **créneau bien-être / sylvothérapie en pleine croissance**
- De la **tradition de culture des plantes aromatiques et médicinales (PAM)** qui retrouve un regain d'intérêt
- De la **nécessité de renouveler les stations** et la **possibilité de renforcer leur développement vers des activités autour du ressourcement et de la remise en forme**

Cette action aurait pour objectif de :

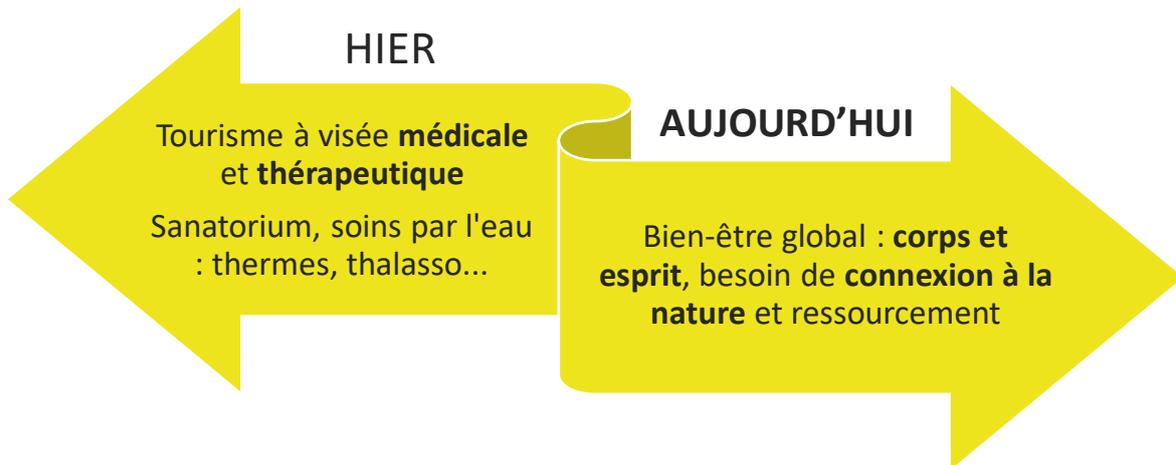


Cette action touristique permettrait au territoire de **valoriser ses spécificités** en marquant son identité et en le **différenciant des autres territoires**. En effet, si les Hautes Vosges sont aujourd'hui déjà bien associées à la nature, à la forêt ou encore à la montagne, **le lien aux plantes**, de façon plus précise, **ne ressort pas réellement** alors qu'il s'agit d'une **véritable ressource** aussi bien au **niveau naturel que culturel**.

Avant de détailler l'organisation de l'offre touristique autour des bienfaits des plantes à l'échelle du territoire, il semble important de présenter le contexte plus global du tourisme bien-être et nature en quelques chiffres et informations clefs, ainsi que les offres existantes dans d'autres territoires et la demande des clientèles pour bien définir ce qui est entendu par offre touristique « bienfaits des plantes ».

II. Contexte global du tourisme bien-être & nature

Tourisme bien-être : de quoi parle-t-on ?



Un secteur en **pleine croissance** de **6,5 %** par an et
une prévision de **7,5 %** en 2022².



À noter que cette **tendance se voit aujourd'hui accentuée** par la situation **liée à la crise de la Covid-19**. La population touristique, aussi bien française qu'étrangère, se trouve à la **recherche de nature** pour **s'oxygéner**, **se ressourcer** et **se détendre** dans des lieux qui changent de leur quotidien. Le **besoin de nature** se fait de plus en plus sentir suite aux périodes de confinement et comme cela a pu être observé à l'été 2020 où les espaces naturels ont été pris d'assaut par les touristes.

² Global Wellness Institute, 2018

Zoom sur : la demande

Selon une étude menée par **Auvergne Rhône Alpes**³ en 2018 et portant sur le tourisme bien-être, il ressort les éléments suivants :



La saison printemps/été prédomine pour les séjours bien-être



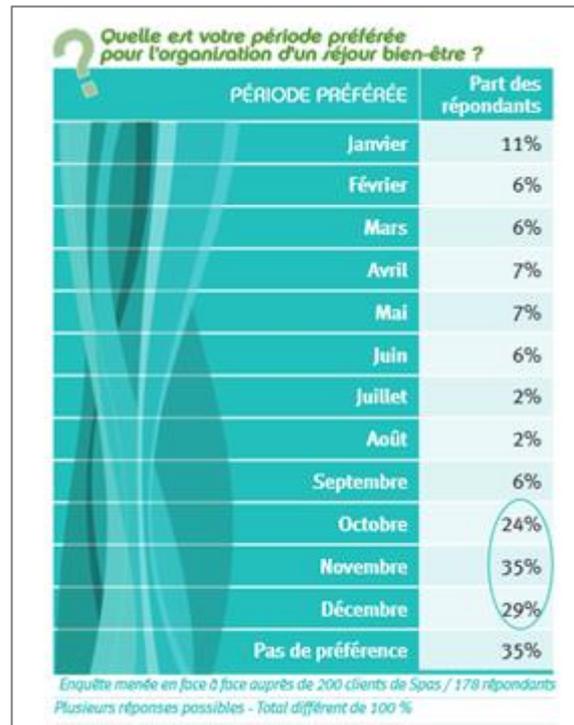
1 touriste sur 3 envisage son séjour en automne/hiver



Séjours envisagés par les couples avec la recherche d'un niveau de confort élevé : hôtel



Plus de 8/10 clients attendent une détente physique et psychique



Le tableau ci-dessus permet de confirmer l'intérêt du public touristique pour des séjours bien-être en automne ce qui représenterait une réelle **opportunité de développer une offre touristique sur les ailes de saison** en jouant sur les spécificités de l'automne et du printemps :

- **Automne = propice au ralentissement**, à la déconnexion et au ressourcement par la nature, via des balades en forêt pour admirer le changement de couleurs des feuilles...
- **Printemps = propice à l'éveil** : à la vitalité à la sortie de l'hiver via des activités sportives douces, la découverte des plantes en fleurs...

³ Carnet de l'ingénierie n°6 – 2018

Quelles destinations et offres ?

L'offre touristique française autour des bienfaits des plantes se concentre principalement dans le **Sud**. Le lien aux plantes y est fort, valorisé et reconnu. Ainsi, ces territoires attirent un **public international** (30% des visiteurs du plateau de Valensole sont chinois), mais également **local**, notamment depuis 1 an. L'offre est tournée autour des **champs de lavande**, des traditions autour des **plantes aromatiques, médicinales et à parfum** comme dans la ville de **Grasse** qui compte plusieurs grandes maisons de parfum. Ces espaces font la part belle aux produits cosmétiques, aux **huiles essentielles**, mais aussi aux **produits alimentaires** que viennent acheter les touristes à la recherche d'un souvenir.

Les territoires de montagne ne sont pas aussi connus pour leur lien aux plantes. Mais **ce créneau tend à se développer**. Plusieurs destinations françaises proposent des séjours de types packages avec une structure similaire en termes d'activité et qui donne une idée de ce à quoi correspond une offre touristique autour des bienfaits des plantes :

Exemple de séjours commercialisés :

- **Drôme** : découverte sentier botanique, déjeuner dans un restaurant utilisant des plantes, visite d'une distillerie, hébergement dans infrastructures possédant des SPA, promenade sur sentier des lavandes, SPA massage.
- **Haute-Loire** : Week-end « Santé bien-être » : hébergement en chambres d'hôtes, prestations bien-être à base de plantes, méditation, parcours santé dans les jardins, cuisine à base de plantes

Exemples de produits touristiques « bienfaits des plantes »



Balades et randonnées
découverte flore sauvage /
cueillette



Visite de fermes et
boutique vente directe



Ateliers thématiques autour
des PAM : fabriquer ses
cosmétiques, cuisiner avec
les plantes



Prestations bien-être :
massages et SPA



Sylvothérapie / Bains de
forêt



Méditation, yoga au
milieu de la nature

Au-delà des offres packagées, certains territoires disposent d'infrastructures et d'aménagements touristiques sur cette même thématique :

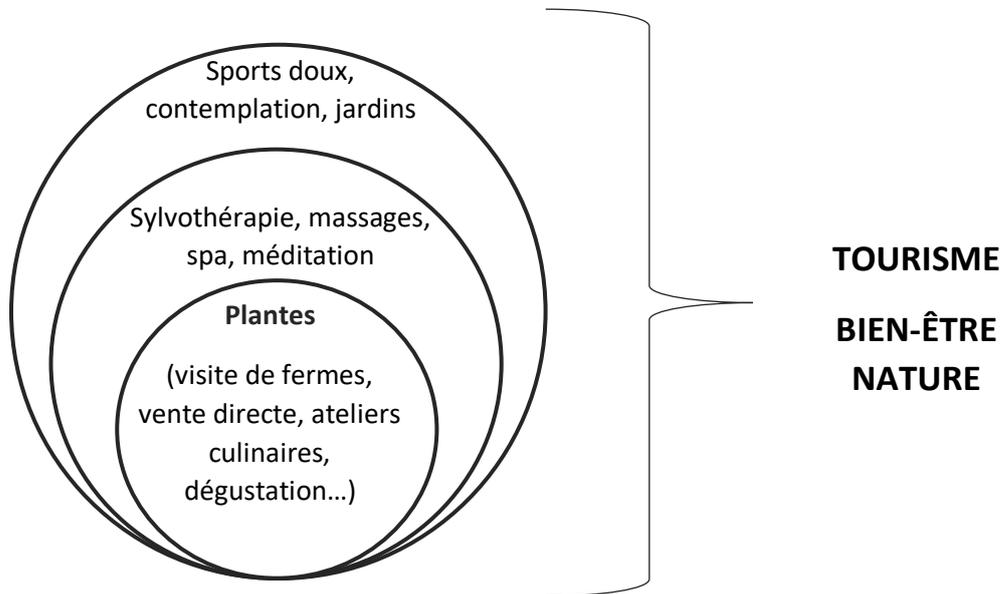
*Des **espaces indoor** types maison thématique et centre d'interprétation :*

- **Maison des plantes médicinales** : musée, circuit pédestre et jardin - Belgique
- **Maison de la lavande** : Petit train dans les champs, jardin botanique, salle avec matériels (alambics, outils...), distillation – Ardèche
- **Artemisia Museum** : musée sur les plantes aromatiques et médicinales de Haute Provence : pratiques et usages - Alpes de Haute Provence

*Des **sentiers thématiques**, des routes (annexe XXX):*

- **Sylvatorium** : sentier en forêt avec mobilisation des 5 sens (spas en bois, panneaux pédagogiques...) – Mont-Dore
- **Sur le chemin des plantes de la Montagne de Lure** : circuit thématique sur la pratique de la cueillette d'hier et d'aujourd'hui
- **Mappae project** : route touristique et culturelle multisensorielle : 6 pays et 12 itinéraires – Europe

SYNTHÈSE



L'offre touristique « bienfaits » des plantes s'intègre donc à mi-chemin entre tourisme de bien-être (prestations bien-être (massages...), activités physique douces, contemplation, cosmétiques...), agritourisme (découverte de ferme, ateliers culinaires, dégustation...), tourisme de nature (promenade sur sentiers, découverte de la flore sauvage et cultivée...) et inclue donc une grande diversité d'acteurs touristiques.

L'attrait pour ce type de tourisme est en plein essor et représente une vraie opportunité pour un territoire comme les Hautes Vosges qui présente un lien important aux plantes, non valorisé à l'heure actuelle. Le développement de cette offre sur les ailes de saison (automne et printemps) semble plus qu'opportun par rapport à la demande et à la nécessité de réduire l'effet de saisonnalité touristique.

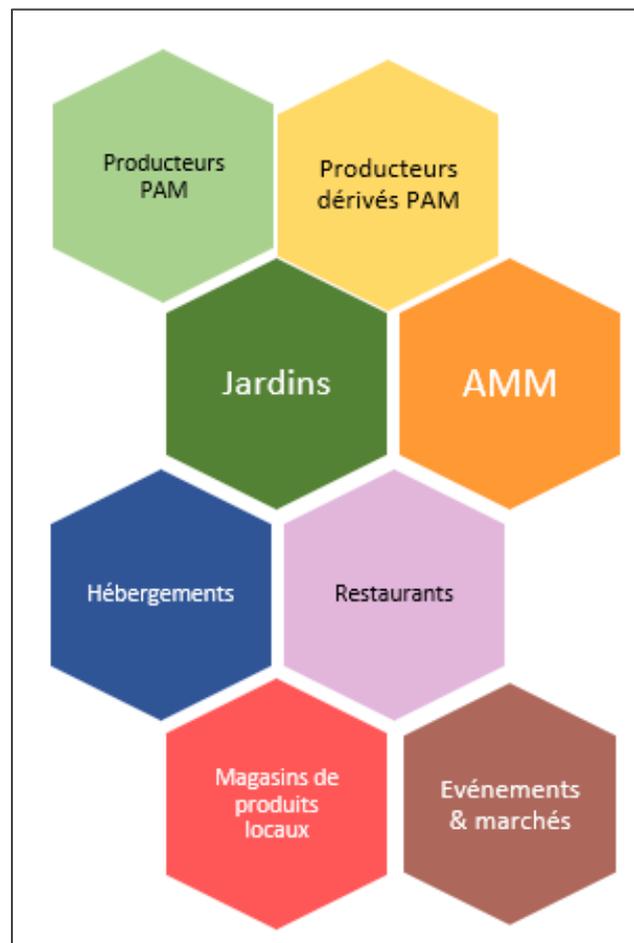
III. Quelle offre dans la CCHV ?

Les acteurs touristiques de l'offre « bienfaits » des plantes⁴

Par l'aspect multidimensionnel de cette offre, on retrouve en premier lieu les **producteurs de plantes aromatiques et médicinales** qui : cultivent, cueillent, transforment et vendent leurs produits, ainsi que les producteurs dérivés tels que les **confiseries**, qui utilisent des huiles essentielles de plantes pour fabriquer leurs bonbons, ou encore les **producteurs de boissons** (petits crus, vins de plantes...).

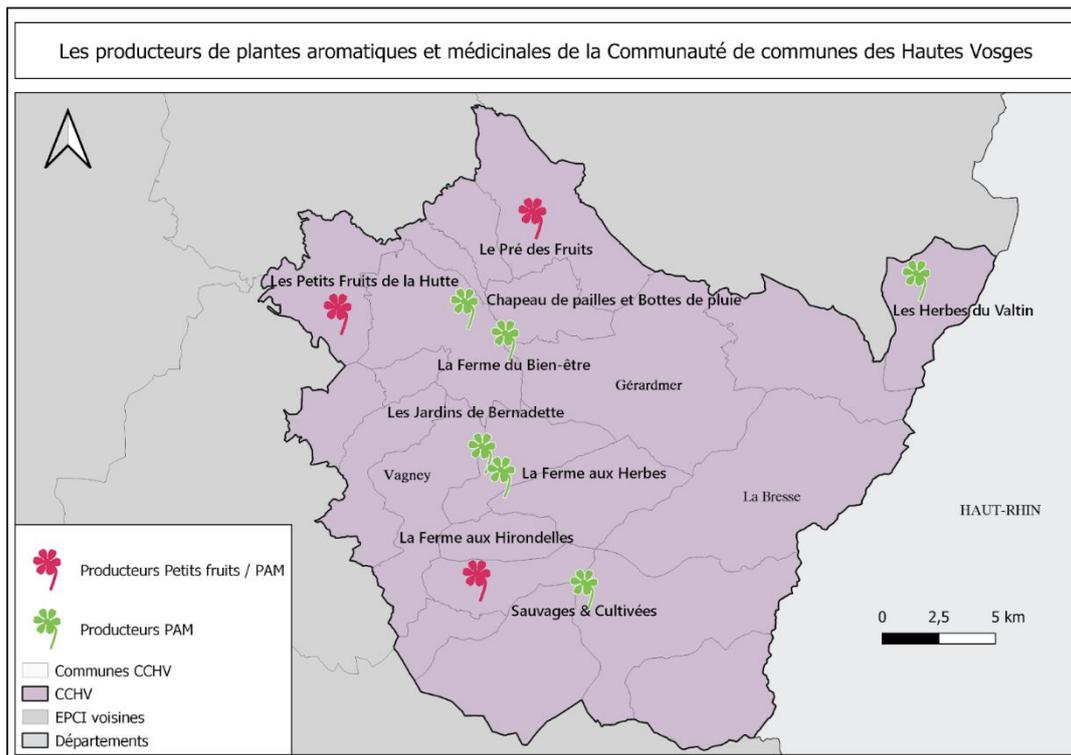
Aussi, sur le côté bien-être, physique et mental, on retrouve les **hébergeurs** disposant d'infrastructures avec **SPA**, les **accompagnateurs en montagne** proposant des sorties de **sylvothérapie** (FORÊT), les **jardins** pour le **cadre apaisant** qu'ils offrent, propice à la contemplation ainsi que les **évènementiels sportifs** nombreux sur le territoire.

Pour la partie culinaire : les **restaurants** utilisant des plantes dans leur cuisine ainsi que les **magasins de produits locaux** tout comme les **marchés** sont à inclure dans l'offre.



⁴ Carte des acteurs à l'échelle de la CCHV et répertoire en annexe de ce document

Les producteurs de plantes aromatiques et médicinales⁵



On compte **9 producteurs de plantes aromatiques et médicinales** (6 faisant presque exclusivement des PAM et 3 faisant également des petits fruits) sur le territoire. Tous **cultivent, cueillent, transforment** et vendent leurs produits. Ils sont tous labellisés **Agriculture Biologique** avec pour une majorité des **labellisations locales** Ils travaillent en majorité en réseau via : l'association **Bleu Vert Vosges** qui regroupe les producteurs de plantes et petits fruits à l'échelle du massif et via un réseau de distribution : **Esprit Vosges**.

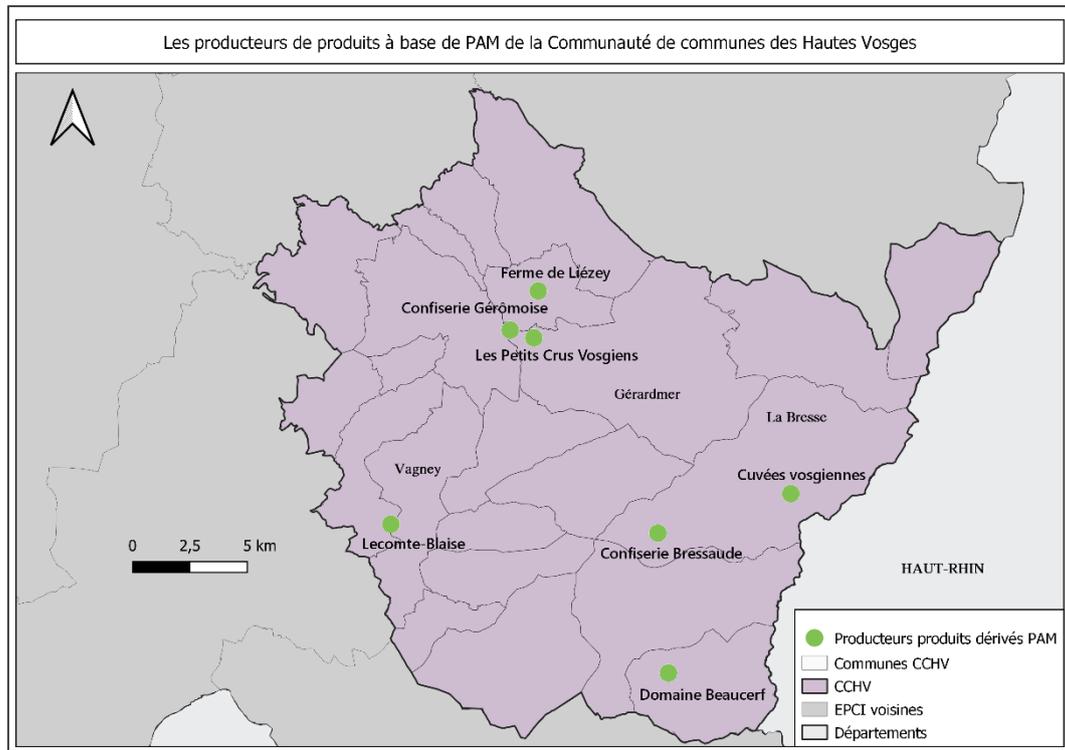


- Un **nombre** de producteurs sur le territoire et en **augmentation (+ 2 producteurs depuis 2019⁶, 3 projets d'installation fin 2020...)**
- **Des exploitations de petites tailles**, à **faible degré de mécanisation**, où à la **production et la cueillette sont très diversifiées**
- Une **organisation interne efficace**, mais qui **nécessiterait un soutien pour l'animation du réseau**
- Des **difficultés pour s'installer : foncier**, avec un seul « guichet d'accueil » par Bio Grand-Est (adhésion)
- Les producteurs sont **régulièrement en rupture de stock** : marché non saturé et **demande croissante de la clientèle (marché moyen et gros)**

⁵ Tableau de présentation en annexe

⁶ Rapport Bio Grand Est 2019

Les producteurs dérivés : confiseries et boissons

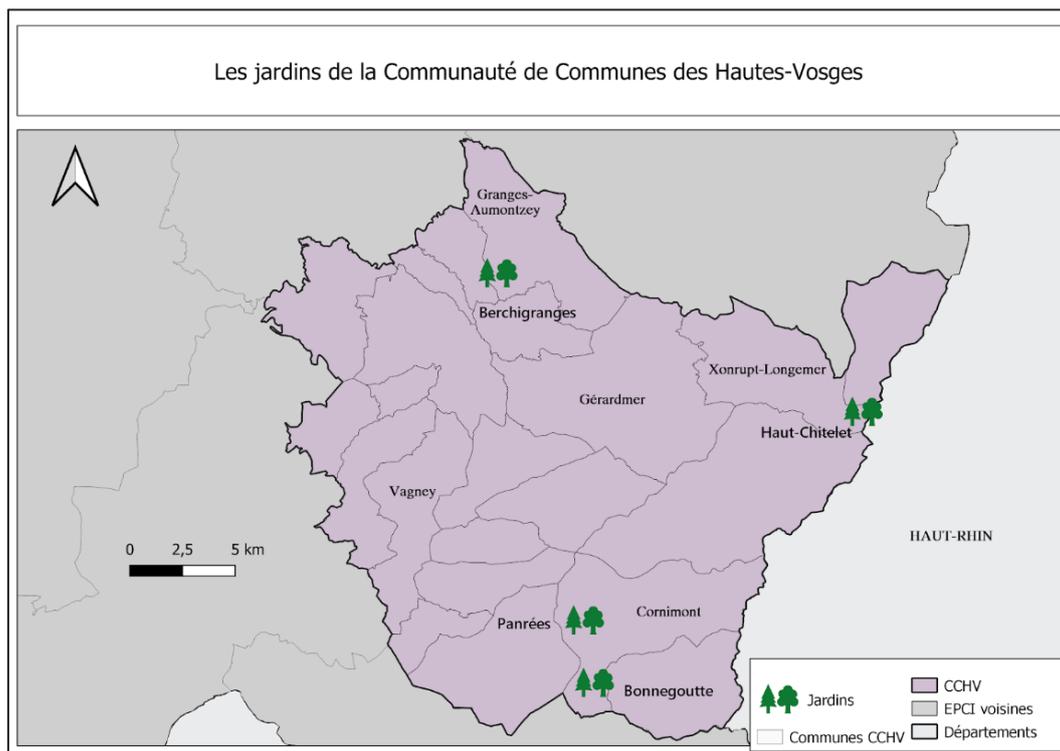


On compte **2 confiseries** sur le territoire ainsi que **5 producteurs de boissons à base de plantes**. Les confiseries achètent certaines huiles essentielles aux producteurs de PAM, mais pas les producteurs de boissons qui cultivent ou cueillent eux-mêmes. Les **confiseries accueillent du public** et proposent des visites guidées gratuites, les producteurs de boissons proposent dans leur boutique des **dégustations**.



- **Produits typiques** du territoire plus ou moins connus du public et qui **valorisent les plantes (vitrine intéressante)**
- **Bonne distribution** auprès des hébergements, restaurants et magasins
- **Confiseries très attractives** (193 000 visiteurs en 2018), **opportunité d'accentuer le lien entre plantes et bonbons** (parle aux familles)

Les jardins

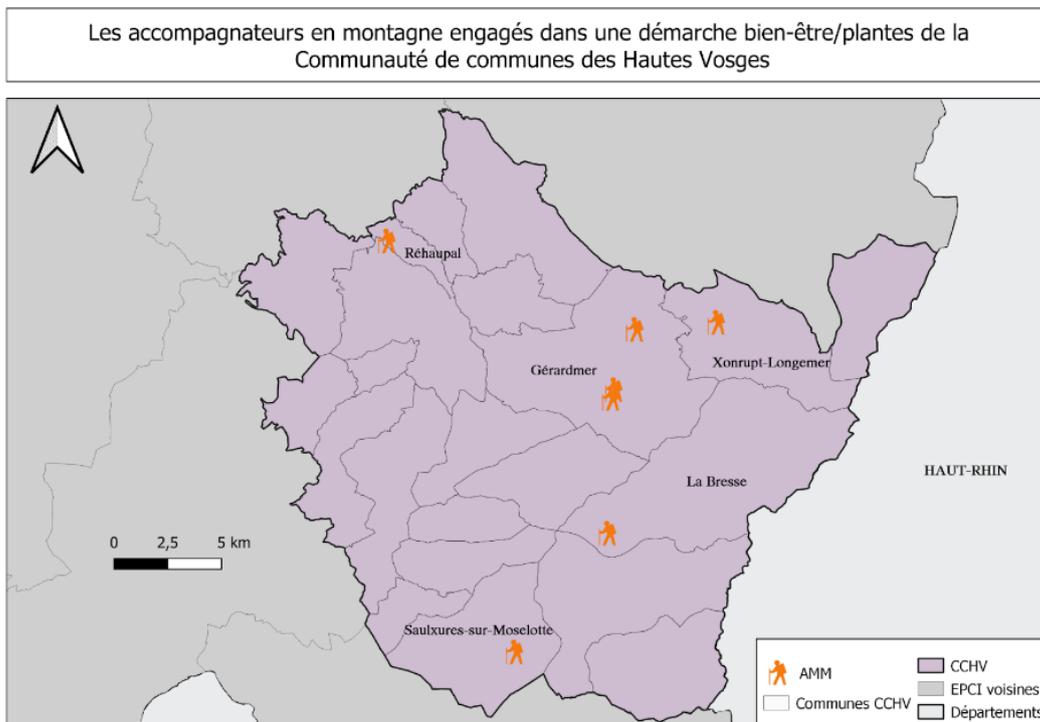


On compte **4 jardins différents** sur le territoire de la CCHV. Ils présentent tous des **particularités** quant aux variétés de plantes (**flore locale, montagne, exotique...**). Ils représentent des **cadres propices à la détente et à la contemplation**. Ils sont relativement **accessibles** avec des tarifs d'entrée à maximum 12€. Excepté le Jardin du Haut-Chitelet, qui se trouve sur la route des Crêtes, les autres jardins sont **implantés** sur des communes où le **flux touristique est moins important**, mais attirent malgré tout un certain public.



- **Diversité importante et complémentaire** des jardins : flore de montagne, ornemental, artistique...
- **Des sites touristiques déjà réputés** pour certains : **+ de 12 000 visiteurs en 2018** (Berchigranges) dont record l'année dernière **17 000 personnes** au Haut-Chitelet
- Une ouverture au **printemps** (avril) : opportunité produit **aile de saison**
- **Opportunité de développer des évènements bien-être** dans ces cadres propices à la détente (yoga, méditation), et **ateliers pour enfants** (OT La Bresse) sur cette période
- Permet au public de **profiter des plantes et fleurs sans impacter les espaces naturels** (forêts, prairies...).

Les accompagnateurs en montagne

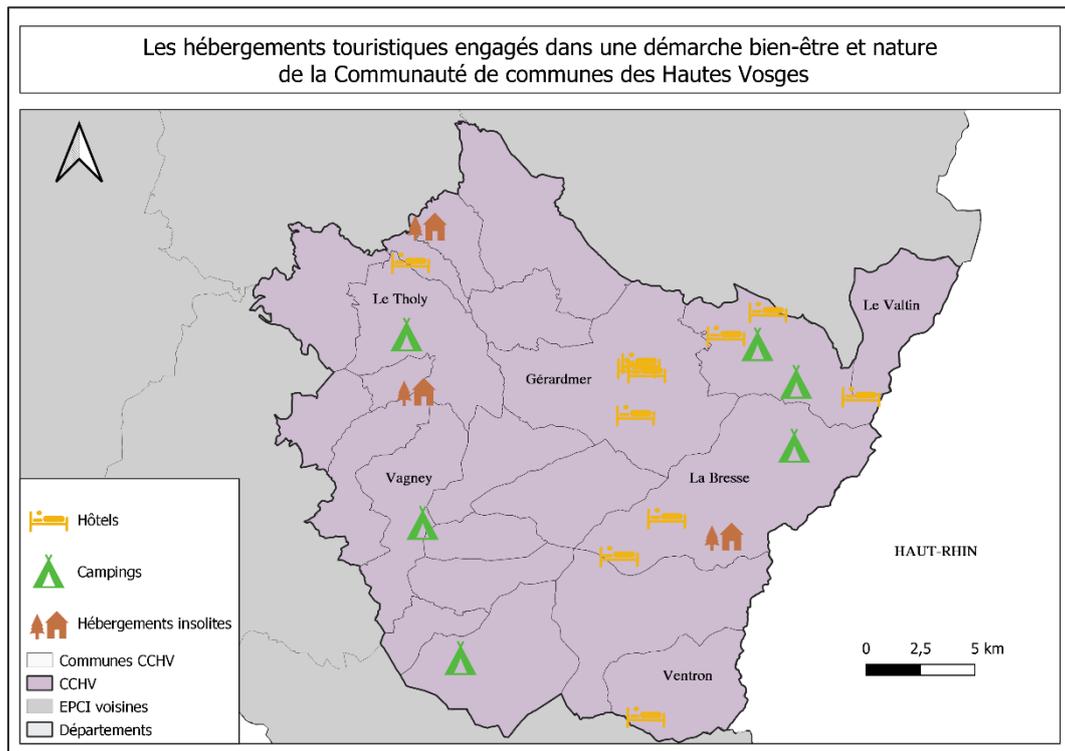


Les **7 accompagnateurs de montagne** ici présentés font partie du **réseau FORÊT** (marque du Conseil départemental présentée plus bas), et proposent des **prestations** de sylvothérapie ou « **bains de forêt** ». Selon une accompagnatrice, les bains de forêt **attirent** principalement un **public adulte**. **1 accompagnatrice** travaille avec des **producteurs** de PAM dans le cadre d'une prestation « **randonnée plantes aromatiques et médicinales** ».



- Des **professionnels déjà engagés** dans une démarche bien-être & nature, regroupés à travers le **réseau FORÊT**.
- Un **lien existant avec les producteurs PAM** qui **pourrait être développé**
- **Difficulté** pour les accompagnateurs de **remplir leur agenda sur les ailes de saison** et plus particulièrement en **semaine**.
- **Manque d'attractivité** des prestations types « bains de forêt » : communication ? limites offre packagée ?
- **Intérêt de valoriser** ce type de prestations **pour attirer la clientèle** et faire connaître auprès de **publics cibles** : urbains, entreprises, sportifs...

Les hébergements touristiques bien-être et nature

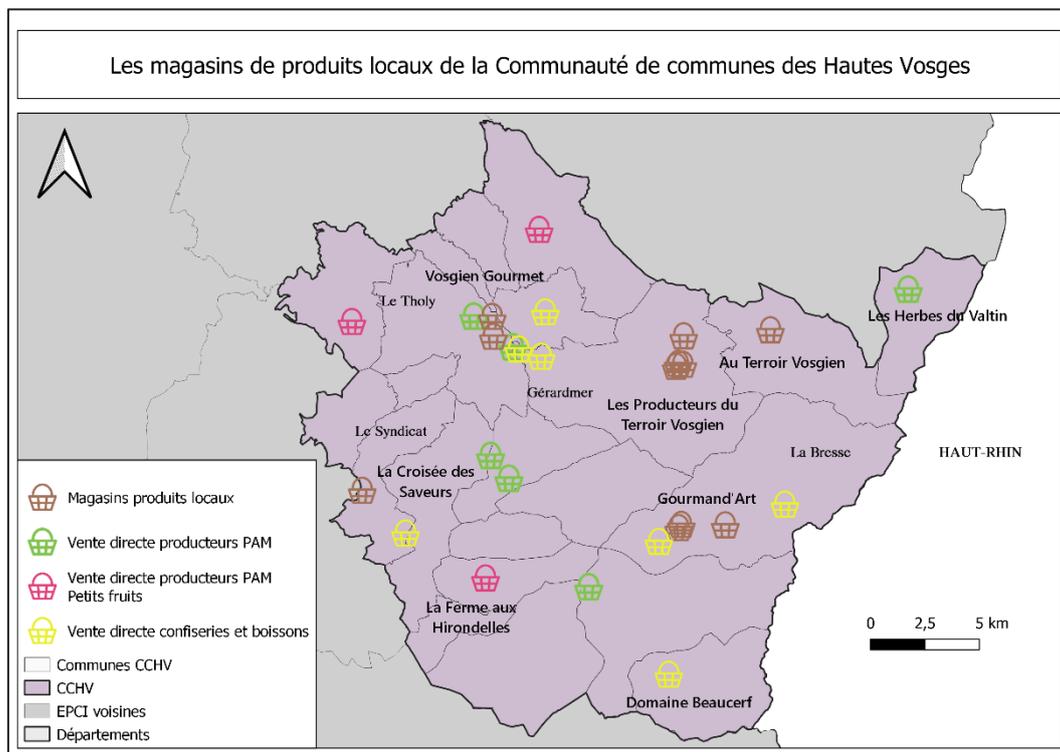


Sur les 98 hébergements touristiques du territoire, **20 sont engagés**, de différentes manières, dans une **démarche bien-être et nature**. **9 sont labellisés FORÊT**, les **hôtels** disposent de **SPA** et proposent des **prestations** de soins massages et **bien-être** tout en incluant les **plantes** dans la **cuisine** de leurs restaurants. C'est également le cas du seul camping 5* des Hautes Vosges. On peut également compter dans cette offre les **hébergements insolites**, immergés en pleine nature et qui offre un **cadre propice à la déconnexion par la nature**. Une **majorité** de ces structures **travaillent avec les producteurs PAM** et dérivés.



- Une **offre diffuse et diversifiée** en termes d'hébergements qui peut **convenir à différentes clientèles** (hôtels 4*, campings classés, hébergements insolites...)
- Des établissements mettant en avant les **produits locaux** et notamment les plantes à travers les **produits dérivés** et pour certains les **produits PAM**
- **Tous ne s'approvisionnent pas chez les producteurs, pas assez de stock** chez ces derniers

Les magasins de produits locaux

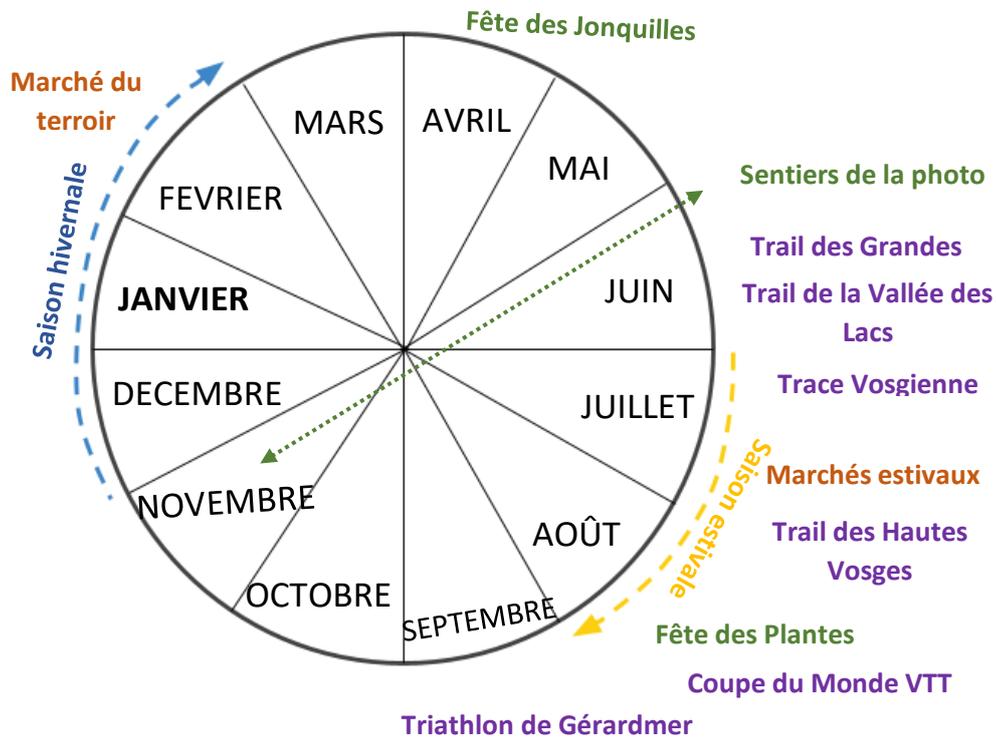


La **vente** sur le territoire des **produits à base de plantes** se fait soit en **vente directe** auprès des **producteurs**, soit via les **magasins de produits locaux**. Une **grande majorité** de ces **9 magasins** commercialisent les **produits** des producteurs **PAM** ou **dérivés**. Ces derniers **collaborent directement** entre eux **ou via leur réseau** de distribution Esprit Vosges.



- Une **distribution** dans des points de vente **relativement abondante sur le territoire**
- Une **vitrine très intéressante et importante** pour les producteurs (**visibilité** par des **touristes** qui ne se seraient peut-être pas déplacés jusqu'à leur magasins)
- Un **réseau bien installé** : possibilité de **mettre davantage en avant** ces produits plantes pour **marquer la spécificité du territoire** (souvent plus associé au munster, etc.)

Les évènements & marchés



Le territoire de la CCHV a la chance d'accueillir de **nombreux évènements** qui s'étalent entre le **printemps** et le début de **l'automne**. L'organisation de ces manifestations participe à la dynamique de **tourisme 4 saisons** en **attirant un public** notamment sportif. Les évènementiels **sportifs** de pleine nature sont nombreux **ainsi que les marchés de producteurs** surtout pendant la période estivale. On compte **trois évènements liés aux plantes** sur le territoire : la très connue **Fête des Jonquilles**, la **Fête des Plantes** (à l'initiative des producteurs de PAM) et les **Sentiers de la Photo**, ayant lieu sur la propriété d'un des producteurs de PAM. Cependant **aucun évènement ne fait le lien entre les plantes et le bien-être**.



- Des évènements moteurs qui s'inscrivent dans un **tourisme 4 saisons**
- Un **lien à construire** entre les **évènements sportifs** et les **produits PAM**, notamment par les **ravitaillements** et **cadeaux aux participants**
- **Opportunité** de faire du **lien avec l'Arnica** : propriétés récupératrices musculaires (massage sportif)
- Des **évènements** autour **des plantes très fréquentés et demandés** : opportunité d'en développer plus et de faire du lien avec le bien-être, sur les ailes de saison

Les réseaux existants



Bleu Vert Vosges

Cette association, créée à **2006**, **était gérée** par **l'Association Vosgienne d'Economie Montagnarde (CD 88)**. Elle regroupe aujourd'hui une **quarantaine de producteurs** de plantes aromatiques et médicinales et petits fruits à **l'échelle du massif vosgien**. Elle **permet** aux producteurs de faire **des achats groupés** (pour le sucre notamment), mais également de **faire du lien** entre producteurs. Elle est organisée autour de groupes de travail sur différentes thématiques. C'est également par ce biais que les producteurs fournissent de l'arnica aux laboratoires (comme Weleda) en cueillant en commun. **Le réseau** de cette association **apporte beaucoup** aux producteurs notamment pour les **nouveaux installés ou les personnes souhaitant s'installer**.



- Les producteurs sont organisés via un **réseau solide** qui leur **permet de faire du lien entre eux**
- Un **besoin de soutien** quant à **l'animation du réseau** est exprimé par les producteurs
- **Manque d'un interlocuteur** pour **aider à l'installation** de nouveaux producteurs (à part Bio Grand Est)
- Quelle **possibilité de développer les moyens et gros volumes** pour **répondre à la demande ?**



Esprit Vosges

En 2009, une SCIC a été montée pour permettre aux producteurs de distribuer leurs produits auprès des professionnels de la restauration, vente, etc. localement et dans la région. Par son statut coopératif, les producteurs ont donc des parts sociales (1 personne = 1 voix). Cela représente aujourd'hui :

- **30/35 sociétaires.**
- Plantes, petits fruits, bières, fromages...
- 30 à 40% de la production des producteurs part dans la SCIC
- **450 clients**
 - **20% dans les Hautes Vosges**
- 3 emplois directs et 21 cumulés (chez les producteurs)

Si au départ, il ne s'agissait que de produits plantes et petits fruits, cela ne suffisait pas pour payer les coûts de fonctionnement (salaire, véhicules...), c'est pourquoi de l'épicerie a été ajoutée. La SCIC est **gérée par Thierry Maire avec deux employés** pour la gestion de la logistique : tournées régulières avec 2/3 véhicules (produits récupérés le mardi chez les producteurs PAM...). Ils expédient aussi des palettes selon les commandes.

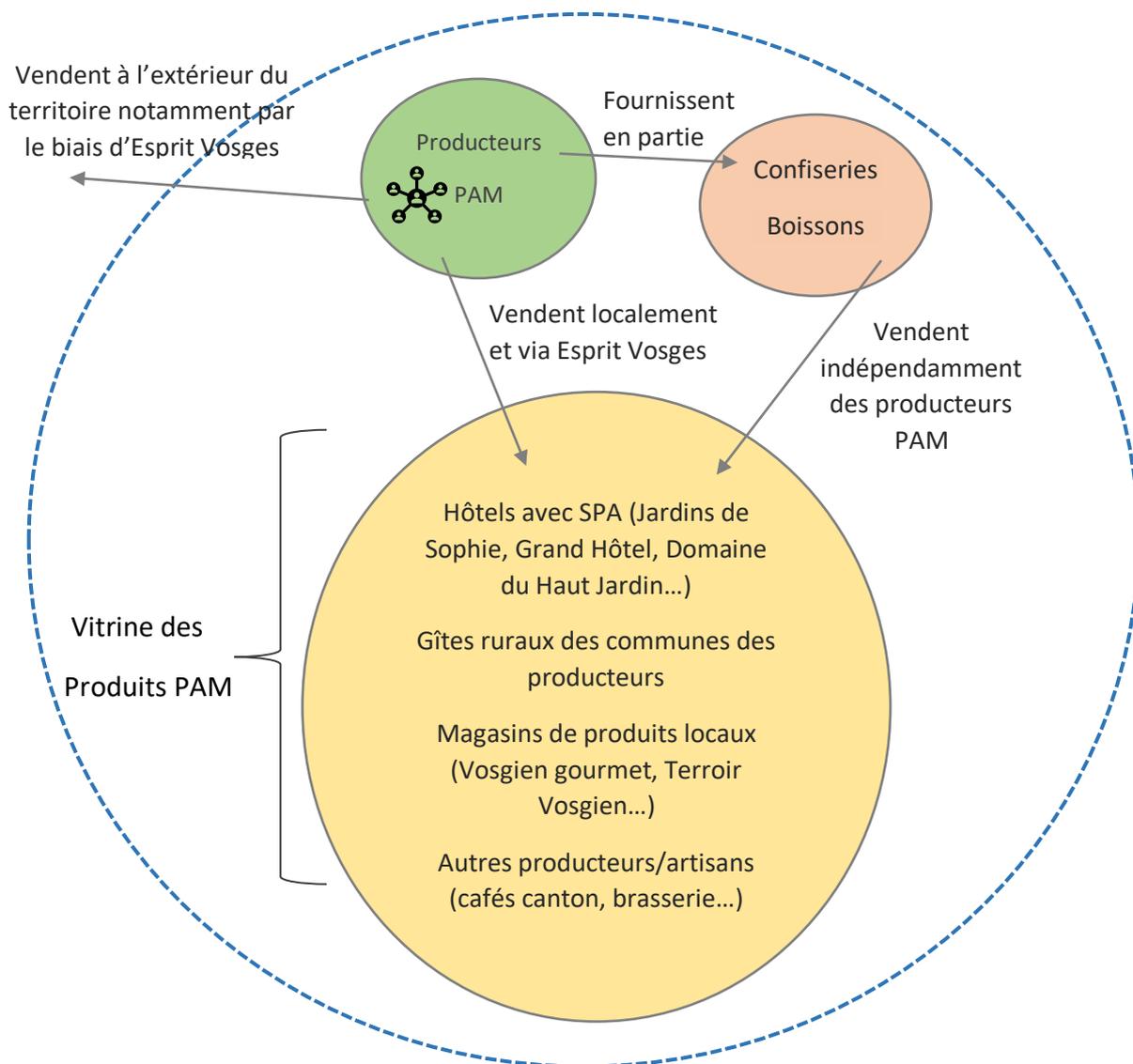


- Une **organisation en place** pour la distribution locale et régionale
- Le réseau fait face à une **demande croissante de mise en relation entre professionnels de bouche et producteurs.**
- Le réseau ne peut **pas répondre** à toutes les **demandes** par **manque de produits** et donc de producteurs. Certains **clients sont mis en attente** avant l'entrée de nouveaux producteurs dans le réseau.

Les liens existants

Echelle locale

L'offre autour des bienfaits des plantes et de manière plus large du bien-être nature, repose sur une **multitude d'initiatives entre acteurs agricoles et touristiques**. Aussi leurs liens sont **difficilement quantifiables**, mais la structuration de l'offre pourrait permettre de mettre en place des **leviers pour faciliter ces échanges** et ainsi diffuser l'offre et favoriser les liens.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES-VOSGES

Echelle départementale⁷

FORÊT L'Effet Vosges est une marque créée en 2012 par le **Conseil Départemental** visant à **promouvoir la forêt vosgienne d'un point de vue touristique**. L'objectif est de développer une offre touristique basée sur le **ressourcement par l'arbre et la forêt** (approche sylvothérapie).



Elle reposait à l'origine sur un **réseau d'acteurs socioprofessionnels** qui comptait 3 catégories regroupant les producteurs de PAM et dérivés (confiseries...), les hébergements avec prestations bien-être et restaurants utilisant des produits à base de plantes ainsi que des accompagnateurs pour des prestations de sylvothérapie.

Depuis 2019 la marque est entièrement revue avec un travail de fond pour une réactualisation (nouveau graphisme, logo, site...). Ainsi, au printemps 2021, une **gamme de cosmétiques a été lancée** avec le laboratoire **Phytodia**. 13 produits à base de **végétaux des Vosges** sont commercialisés sous la marque FORÊT. Un nouveau site internet a également été développé où l'on retrouve les hébergements, les accompagnateurs, des propositions de séjours, etc.

Aujourd'hui le réseau compte, à l'échelle du massif vosgien :

- **20 accompagnateurs en montagne**
- **27 hébergements** (hôtels, logements insolites, chambres d'hôtes, campings...)
- **4 thermes** (Plombières, Contrexéville, Vittel, Bains-les-Bains)
- **8 producteurs de plantes aromatiques et médicinales** via Phytodia pour la gamme cosmétique)

Les Offices de tourisme du territoire se verront également proposés les produits de la gamme cosmétique afin de les valoriser comme vitrine du territoire.

⁷ Tableau des acteurs de la CCHV marqués en annexe

SYNTHÈSE



FORCES ET OPPORTUNITES DE L'OFFRE

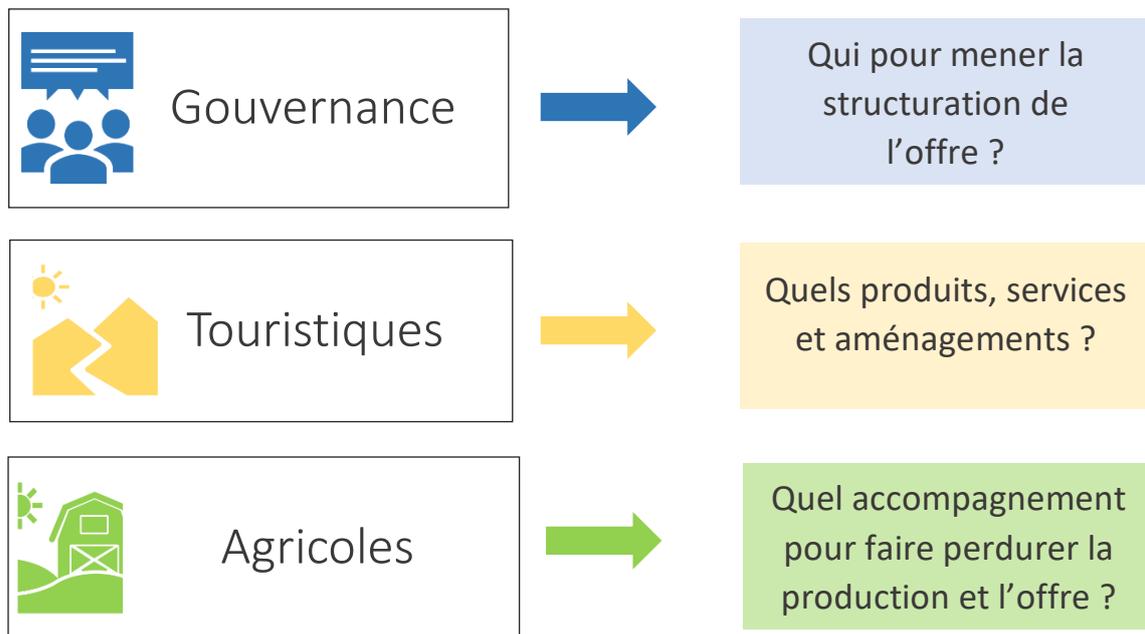
- Un **contexte sociétal favorable** : demande de nature, de ressourcement et bien-être
- Une **offre touristique déjà existante** sur le territoire grâce à la présence d'acteurs variés
- Des **réseaux professionnels déjà organisés**
- Une **tradition forte** autour d'un patrimoine végétal et culturel important à **valoriser**
- **Tenue d'évènements autour des plantes très fréquentés et demandés** (Semaine du Paysage)
- **Des projets** touristiques haut de gamme et **bien-être en devenir** (Le Collet...)
- Un **dispositif fort** à l'échelle départementale : **FORÊT**
- Des installations croissantes de producteurs de PAM
- Une offre qui s'inscrit dans les **stratégies de tourisme 4 saisons et tourisme expérientiel**
- **Opportunité de développer un lieu indoor** autour des plantes vosgiennes

FAIBLESSES ET MENACES DE L'OFFRE

- Une **filière agricole mal accompagnée** ayant **besoin d'animation, d'aides** à la production
- Des **professionnels du tourisme** à la **recherche de produits plantes**, mais une **production qui n'augmente pas aussi vite que la demande**
- **Beaucoup d'initiatives individuelles ou interprofessionnelles** mais pas de lien évident ou produit touristique commun
- **Peu de communication** à l'échelle de la CCHV sur le tourisme « bienfaits des plantes »
- Une **attention à avoir sur la préservation des ressources** valorisées (plantes protégées, dégradation, changement climatique...)
- **Anticiper la surfréquentation des sites** via une **communication modérée et des aménagements adaptés** au nombre de visiteurs (ex : Sentiers de la photo : soutien mise en place de navettes ? installer des poubelles, toilettes...)

IV. PISTES D' ACTIONS & PRECONISATIONS

Afin d'impulser la structuration de l'offre autour des « bienfaits » des plantes, différentes actions doivent être menées. Par la transversalité du projet, il semblait important de pouvoir agir à la fois sur la partie touristique de l'offre que sur la partie agricole. C'est pourquoi, les 8 fiches actions qui sont présentées ci-après, sont organisées sous 3 catégories différentes : celle propre à la gouvernance en bleu, celles touristiques en jaune et celles agricoles en vert.



FICHE 1 – GOUVERNANCE – COMITE DE PILOTAGE & COMITE TECHNIQUE

FICHE 2 – TOURISTIQUE – EDUCTOUR

FICHE 3 – TOURISTIQUE – OUTIL DE COMMUNICATION

FICHE 4 – TOURISTIQUE – EVENEMENT BIEN-ÊTRE & PLANTES

FICHE 5 – TOURISTIQUE – ESPACES STRUCTURANT

FICHE 6 – AGRICOLE – SOUTIEN FILIERE PAM

FICHE 7 – AGRICOLE – SOUTIEN RESEAU BLEU VERT VOSGES

FICHE 8 – AGRICOLE – STRATEGIE FONCIERE

Monter un comité de pilotage et comité technique offre touristique "bienfaits des plantes"

Descriptif & Enjeux

- **Constituer** une **instance technique et consultative de pilotage touristique et agricole** pour mener à bien la **structuration de l'offre** autour des "bienfaits des plantes" permettant de :
 - o faire du lien entre les acteurs et partenaires de l'offre ;
 - o leur présenter le projet de structuration de l'offre ;
 - o les intégrer à la démarche pour une meilleure appropriation ;
 - o Faciliter la prise de décision pour la mise en œuvre des actions de structuration.



- **Réunir la Commission Tourisme** pour **présenter le recensement des acteurs de l'offre et partenaires identifiés** afin de :
 - o Valider les différentes catégories d'acteurs ;
 - o Décider de compléter la liste ou de l'arrêter ;
 - o S'accorder sur les acteurs à associer au Comité de pilotage et technique.
- **Organiser une réunion de présentation du projet auprès des acteurs et partenaires** identifiés afin de :
 - o Les intégrer à la démarche ;
 - o Leur présenter le travail réalisé au cours du stage sur la structuration de l'offre ;
 - o Discuter et se concerter autour des actions à mettre en œuvre et de leur modalités ;
 - o Confirmer le souhait de chacun d'intégrer les différents comités.
- **Réunir le premier comité de pilotage** pour **valider la stratégie**
- **Réunir le premier comité technique** pour **mettre en œuvre la stratégie**

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Faire reconnaître les Hautes Vosges** comme une **destination plus que nature**, de connexion à la nature
- **Maintenir les savoir-faire locaux** de culture des plantes aromatiques et médicinales
- **Consolider le tourisme 4 saisons** et réduire l'effet de saisonnalité
- **Révéler** et **faire valoir** les **pépites du territoire**



Communautés de communes

Partenaires : Offices de Tourisme, PNRBV, CD 88 (FORÊT), Bleu Vert Vosges, Commissariat de Massif, Socio professionnels, Producteurs...

Organiser un éductour local "plantes et bien-être"

Descriptif & Enjeux

- **Faire connaître l'offre touristique** des **bienfaits des plantes aux professionnels** du tourisme **du territoire** par le biais d'une **journée de découverte type "eductour"**, afin qu'ils :
 - o découvrent ou redécouvrent les produits et activités touristiques "bienfaits des plantes" ;
 - o puissent se rencontrer et travailler ensemble ;
 - o puissent en être les ambassadeurs auprès de leur clientèle.



- Organiser l'**éductour** afin de :
 - o Définir l'objectif et les points d'intérêts ;
 - o Définir la programmation en concertation avec les professionnels ;
 - o Définir la liste des acteurs à inviter ;
 - o Démarcher les prestataires ;
 - o Définir la stratégie de communication et son échelle.
- **Communiquer** sur l'évènement **auprès des partenaires, des collègues de socioprofessionnels...**

Exemple de programme, d'activités à proposer (cf : benchmark)

- Visite d'une ferme de plantes aromatiques et médicinales ;
- Réalisation d'un atelier de transformation (cosmétique ou alimentaire) ;
- Repas dans un restaurant utilisant des plantes et produits locaux ;
- Balade guidée à la découverte des plantes sauvages ;
- Cours de yoga, méditation dans un jardin.

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Faire reconnaître les Hautes Vosges** comme une **destination plus que nature**, de connexion à la nature
- **Maintenir les savoir-faire locaux** de culture des plantes aromatiques et médicinales
- **Consolider le tourisme 4 saisons** et réduire l'effet de saisonnalité
- **Révéler et faire valoir** les **pépites du territoire**



Offices de Tourisme

Partenaires : Communautés de communes, PNRBV, CD 88 (FORÊT), Commissariat de Massif, Producteurs...



Restera à définir selon les modalités du projet : base 1000€ HT

Développer un outil de communication autour de l'offre "bienfaits des plantes"

Descriptif & Enjeux

- **Créer un support de communication numérique ou papier** autour de l'offre afin de :
 - o Regrouper l'offre sur un même support pour faire du lien entre toutes les expériences touristiques ;
 - o Offrir une meilleure visibilité de cette offre auprès de la clientèle touristique ;
 - o S'adapter à la digitalisation de l'expérience client dans son organisation de séjour.



- **Organiser et définir l'architecture du support :**
 - o Support web : rubrique sur les sites des OT, site internet, application ... ? ou conception papier
 - o Différents onglets pour présenter les différentes catégories d'acteurs et activités
 - Découverte (fermes, ateliers, stages...);
 - Loisirs et natures (randonnées, balades, sentiers...);
 - Détente (activités douces, soins...);
 - Dégustation (magasins, restaurants...);
 - Témoignages d'acteurs.
- **Réaliser une cartographie** pour situer sur le territoire les différents acteurs et expériences ;
- **Promouvoir l'outil auprès des professionnels, des OT** etc. pour une visibilité maximale ;
- **Réaliser une mise à jour annuelle** de la liste d'acteurs et des informations communiquées.

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Faire reconnaître les Hautes Vosges** comme une **destination plus que nature**, de connexion à la nature
- **Maintenir les savoir-faire locaux** de culture des plantes aromatiques et médicinales
- **Consolider le tourisme 4 saisons** et réduire l'effet de saisonnalité
- **Améliorer l'efficacité des vitrines promotionnelles** du territoire



Offices de tourisme & Communautés de communes

Partenaires : PNRBV, CD 88 (FORÊT), Bleu Vert Vosges, CA 88



Numérique : Si intégration sur site existant 1 journée maximum de travail : 350€ si création de site vitrine Wordpress : entre 3000 et 6000€ HT

Papier : Conception graphique + Impression : 7800 € HT

Créer un évènement plantes & bien-être en Hautes Vosges

Descriptif & Enjeux :

- **Proposer un évènement** à destination des touristes et locaux **autour des plantes et du bien-être** permettant de :
 - o promouvoir l'offre touristique ;
 - o affirmer le lien de la destination Hautes Vosges au bien-être par la nature ;
 - o faire du lien avec le dispositif FORÊT ;
 - o développer un évènementiel mêlant nature/culture... hybride entre agriculture, soins, nature...



- Concevoir l'évènement :

- o Définir le format : une journée, plusieurs jours, quelle période, quelle date ?
 - o Voir les possibilités de financements (Conseil départemental, FNADT, Leader...)
 - o Définir le/les lieu.x ;
 - o Définir le programme : quelles activités ?
 - o Définir les modalités : payant ? tarifs pour emplacement ?
 - o Définir la liste des acteurs professionnels à associer.
- **Démarcher les acteurs professionnels** : document de présentation de l'évènement
 - **Concevoir et programmer la stratégie de communication** de l'évènement

Exemple de programmation (cf benchmark) :

Sur une journée :

- o Un marché thématique : plantes, bien-être et produits à base de plantes, fruits...,
- o Des ateliers de fabrication, transformation : culinaire et médicinale,
- o Un espace détente : massages à base de cosmétiques plantes (FORÊT...),
- o Des conférences et animations sur la nature, le bien-être, les plantes...
- o Des balades accompagnées, des ateliers yoga, sophrologie...

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Faire reconnaître les Hautes Vosges** comme une **destination plus que nature**, de connexion à la nature
- **Maintenir les savoir-faire locaux** de culture des plantes aromatiques et médicinales
- **Consolider le tourisme 4 saisons** et réduire l'effet de saisonnalité
- **Révéler et faire valoir les pépites du territoire & améliorer** l'efficacité des **vitrines promotionnelles**



Offices de Tourisme & Communautés de communes

Partenaires : PNRBV, CD 88 (FORÊT), Commissariat de Massif, Bleu Vert Vosges



- 16 000€ HT : communication, prestataires pour animation, logistique...

Créer un espace touristique structurant autour des "bienfaits" des plantes

Descriptif & Enjeux

Créer un **espace touristique structurant** autour des plantes et des pratiques associées, **utile à la filière** agricole comprenant (exemples en annexe) :

- un **espace muséographique** intérieur pour **révéler le patrimoine** autour des plantes ;
 - patrimoine naturel (plantes, propriétés, mapping forêt, hautes chaumes...);
 - patrimoine culturel (photos, outils, témoignages...) et ancrage territorial ;
- un **espace vente et dégustation** ;
- un **espace extérieur** de type **jardins** ou **sentier des plantes** ;
- un **espace collectif et partagé** à destination des **producteurs** (atelier de transformation, unité de production, espace pour réalisation d'ateliers...).



- Définir les bases du projet par l'organisation d'une réunion afin de :

- o d'obtenir la vision des élus communautaires et des différents acteurs sur la structure du projet (quel portage, quoi, où etc.) ;
- o se concerter pour définir collectivement les bases du projet ;
- o valider les éléments de base avant le lancement de l'appel d'offre pour l'étude de faisabilité...

- Réaliser une **étude d'opportunité et de faisabilité** du projet pour définir :

- o La localisation du site et la possibilité d'implantation sur une friche (ex : Rochesson...);
- o Les différents espaces, les contenus muséographiques ;
- o Sa gestion (privée, publique ?), sa forme juridique... ;
- o Les fonctionnalités d'un espace partagé par les producteurs de la filière.
- o Le coût et les financements possibles pour la création du lieu

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Faire reconnaître les Hautes Vosges** comme une **destination plus que nature**, de **connexion** à la nature
- **Maintenir les savoir-faire locaux** de culture des plantes aromatiques et médicinales
- **Consolider le tourisme 4 saisons** et réduire l'effet de saisonnalité
- **Adapter** la pratique de **loisirs aux aléas météorologiques**
- **Soutenir la mutualisation** de matériel et de personnel pour **favoriser le développement** de la **valorisation des produits agricoles**



Communautés de communes (pour l'étude)

Partenaires : Offices de tourisme, PNRBV, CD 88 (FORÊT), Commissariat de Massif, Bleu Vert Vosges, Alchemille et Compagnie (association)



- 25 000 à 30 000€ HT pour une étude d'opportunité - 60 000€ HT étude d'opportunité et maîtrise d'œuvre
Coût travaux à définir selon projet

Soutenir la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales

Descriptif & Enjeux :

La **filière PAM** s'inscrit localement, ainsi qu'à l'échelle régionale, dans une **dynamique en plein essor** qui se traduit par un **nombre croissant de candidats à l'installation** (+ 52 fermes en 5 ans (GE)), et une **demande de plus en plus importante** de la **clientèle** notamment en demi-gros. Face à ce constat, et au nombre de producteurs sur le territoire de la CCHV il paraît important de :

- Soutenir la filière :

- Par l'accompagnement dans la dynamisation et l'évolution de la filière avec les acteurs associés ;
- Par le déblocage de moyens (humains, financiers) pour des projets de développement de la filière ;

 - Organiser une rencontre avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) afin de :

- comprendre le domaine d'intervention de la structure par rapport à la filière PAM ;
- connaître les projets en cours et en discussion ;
- envisager une collaboration selon les projets ;
- faire du lien entre le réseau et la collectivité.

- S'inscrire dans le **suivi de la filière** :

- rejoindre l'étude du Commissariat de Massif sur la diversification (PAM) ;
- accompagner le souhait de développement en GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) ?

- **Mettre à disposition des moyens** :

- aides financières, subventions ;
- mise en réseau ;
- conseils techniques / formations.

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique

- **Soutenir la mutualisation de matériel et de personnel pour favoriser le développement de la valorisation des produits agricoles**

- **Maintenir les savoir-faire locaux de culture des plantes aromatiques et médicinales**

Faire reconnaître les Hautes Vosges comme une **destination plus que nature**, de **connexion** à la nature



Communautés de communes & GAB 88 & CA ?

Partenaires : Bleu Vert Vosges, PNRBV, Commissariat de Massif



Restera à définir en fonction des projets et moyens validés

Soutenir le réseau de producteurs Bleu Vert Vosges

Descriptif & Enjeux

Les **producteurs de PAM et petits fruits sont organisés, à l'échelle du massif vosgien**, au sein d'un réseau associatif : **Bleu Vert Vosges**. Par ce biais, ils réalisent des achats groupés, s'entraident etc. Le réseau, auparavant animé par l'Association Vosgienne d'Economie Montagnarde, **repose aujourd'hui uniquement sur les producteurs**. Afin d'appuyer le réseau il semble **nécessaire d'apporter un soutien quant à son animation** en :

- o Accompagnant financièrement leurs besoins,
- o Leur offrant des moyens humains en ingénierie pour l'animation du réseau, ainsi que pour la réalisation de projets de valorisation de leurs pratiques et produits...
- o En contribuant à l'amélioration des connaissances propres aux sites de cueillettes



- **Définir** clairement **les besoins du réseau** en :

- o Organisant une réunion avec Bleu Vert Vosges et les partenaires associés, pour définir les outils pratiques à mettre en place

- **Répartir, entre les partenaires, le rôle et les actions** de chacun :

- o Quelle structure pour le soutien en ingénierie et animation du réseau ?
- o Quel engagement financier ?
- o Quelles aides techniques ?

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique & Plan Paysage

- **Aider les agriculteurs à investir** dans le **renouvellement de leur outil de travail**

- **Soutenir la mutualisation de matériel et de personnel** pour **favoriser** le développement de la **valorisation des produits agricoles**

- **Soutenir techniquement et financièrement les agriculteurs**

- **Maintenir les savoir-faire locaux de culture des plantes aromatiques et médicinales**

Faire reconnaître les Hautes Vosges comme une destination plus que nature, de connexion à la nature



Communautés de communes

Partenaires :

GAB 88,
CA 88 & 68,
PNRBV,
CD 88 (FORÊT),
Commissariat de massif,
Autres collectivités du massif ?

Mettre en place une stratégie foncière et facilitatrice d'installation pour les producteurs PAM

Descriptif & Enjeux

Le **nombre croissant de demandes d'installation** en PAM sur le territoire **s'intègre** parfaitement à **l'ambition** de la CCHV, de **faciliter la reconquête agricole** et d'**entretenir les paysages** ainsi que de **favoriser les pratiques agricoles vertueuses**. Ainsi, pour accompagner la dynamique d'installation, il semble pertinent pour la CCHV de :

- Mettre en place une stratégie foncière visant à répondre aux besoins des agriculteurs aussi bien pour l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire ou l'acquisition de nouvelles parcelles pour les producteurs déjà installés



- **Identifier et recenser le foncier disponible (terres arables et en friches)**, pouvant permettre l'installation de producteurs, ou l'extension de ceux déjà installés en :
 - S'appuyant sur les outils et partenaires (CA, GAB, SAFER...);
 - Réalisant une cartographie dynamique des terrains prioritaires à maintenir ouverts (lien Plan Paysage), et en y intégrant leurs caractéristiques (surface, nature du sol, accessibilité, alimentation en eau)...
 - Opérant une veille active foncière pour anticiper de futures disponibilités.
- **Mettre à disposition des terres** et/ou **mener des démarches de réhabilitation** des terres en friches permettant de **proposer des terrains adaptés** aux porteurs de projets (lien Plan Paysage), via :
 - La protection de terres (Documents d'urbanisme (PLU...), Zone Agricole Protégée, Périmètres de protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains...);
 - L'acquisition de terres (mise en valeur des terres incultes, portage foncier, réserve foncière...).
- **Mener une politique volontariste d'accueil agricole** et **d'accompagnement à l'installation** par :
 - La création d'un guichet d'accueil pour les porteurs de projets PAM (petits fruits ?), dans le but de les accompagner dans leurs démarches et recherches d'installation (GAB 88, CA ?);
 - Le financement d'animation locale pour favoriser la transmission des fermes (GAB 88, CA...).

Contribution aux objectifs du Schéma de Développement Economique et Touristique & Plan Paysage

-Répondre aux besoins foncier en augmentation des exploitations agricoles du territoire face aux pressions économiques, climatiques et foncières ;

- Aider les agriculteurs à investir dans le renouvellement de leur outil de travail

- Maintenir les savoir-faire locaux de culture des plantes aromatiques et médicinales

Faire reconnaître les Hautes Vosges comme une destination plus que nature, de connexion à la nature



Communautés de communes

Partenaires :

Cf : Fiche action 2.1 A Plan Paysage SAFER, CA, GAB 88, ONF, PNRBV, Bleu Vert Vosges...



Restera à définir en fonction des outils et moyens validés.

V. POURSUITES

La structuration de l'offre touristique autour des « bienfaits » des plantes nécessite la mise en œuvre des actions précédemment présentées. Ainsi, il semble important de pouvoir **réunir au plus tôt le comité de pilotage et le comité technique**, ce qui permettra de **démarrer la structuration en concertation** avec les différents acteurs concernés et **de prioriser les actions**.

Aussi, ce projet est à remettre dans **le contexte de scission** que traverse la Communauté de communes des Hautes Vosges. **L'offre étant répartie sur l'ensemble du territoire**, il paraît nécessaire que les **deux futures collectivités travaillent ensemble**.

Enfin, **un travail partenarial avec les collectivités voisines est à envisager** compte tenu de l'organisation des producteurs se faisant à **l'échelle du massif** et pas uniquement à celle de l'intercommunalité des Hautes Vosges.

ANNEXES

ANNEXE I : Benchmark aménagements touristiques

ANNEXE II : Les plantes emblématiques du territoire de la CCHV

ANNEXE III : Carte des acteurs de l'offre « bienfaits » des plantes de la CCHV

ANNEXE II : Répertoire des acteurs de l'offre « bienfaits » des plantes de la CCHV

ANNEXE III : Tableau de présentation des producteurs de plantes rencontrés

ANNEXE IV : Tableau des acteurs FORÊT de la CCHV

ANNEXE V : EXEMPLE EDUCATEUR

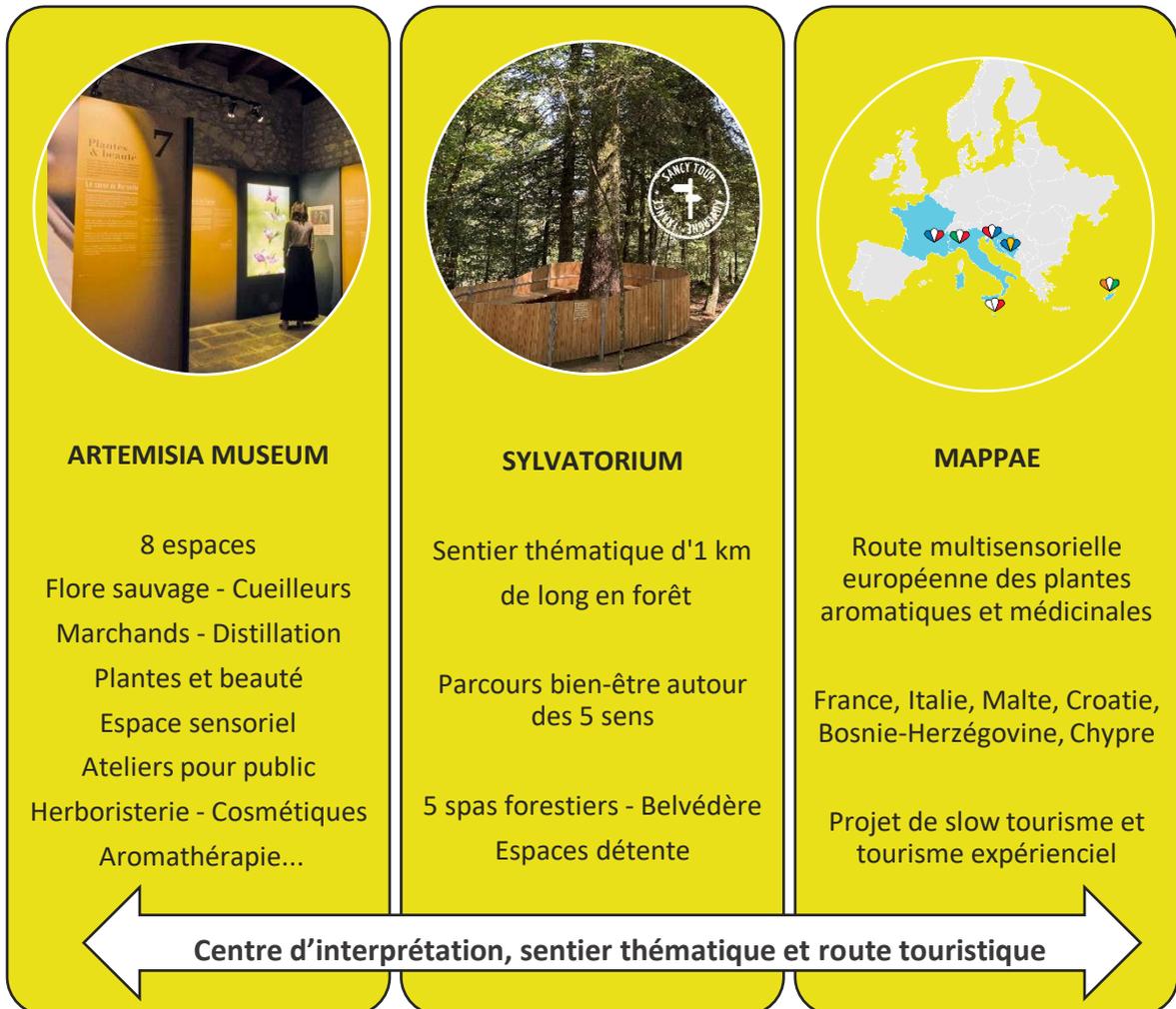
ANNEXE VI : EXEMPLE OUTIL DE COMMUNICATION

ANNEXE VII : EXEMPLE EVENEMENT

ANNEXE VII : EXEMPLE ESPACE STRUCTURANT

ANNEXE I : BENCHMARK AMENAGEMENTS PLANTES

Zoom sur 3 aménagements



ANNEXE II : LES PLANTES EMBLEMATIQUES DU TERRITOIRE

L'Arnica

Aussi appelée **bétoïne des Vosges** ou **tabac des Vosges**, on la retrouve localement sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et plus particulièrement au **Markstein**. Cet espace représente un lieu privilégié des cueilleurs qui s'étend sur **120 hectares** à environ 1200 mètres d'altitude. Ce site représente **90 % de la récolte française**.



Elle est cueillie notamment par les **producteurs de plantes aromatiques et médicinales** du territoire de la CCHV qui **la transforment ou la vendent à des laboratoires pharmaceutiques** (Weleda...). Elle est transformée localement sous formes de baumes, huiles et crèmes pour ses **propriétés antalgiques et anti-inflammatoires**. Elle soulage ainsi les hématomes ou encore les muscles douloureux.

À la fin des années 90, certaines pratiques agricoles ont entraîné la disparition, sur une surface de 10 hectares, de l'arnica du Markstein. Ainsi en **2007**, pour **protéger la ressource**, le PNRBV a mis en place la **convention « Arnica Hautes Vosges »**. Elle encadre par des consignes précises l'intervention des différentes parties signataires (communes, cueilleurs, laboratoires, agriculteurs...). Ainsi, seules les plantes en pleine floraison peuvent être cueillies avec l'obligation de laisser sur place une tige fleurie tous les 5 m² et les capitules fanés. La récolte se fait manuellement. Par cette convention, les laboratoires ont l'obligation de demander l'autorisation de récolte auprès des communes propriétaires.

Le Brimbellier

« La brimbelle est aux « chaumes » et aux sous-bois vosgiens ce que la mirabelle est à « la plaine », ce que la lavande est à la Provence. » — (Gaby REMY, *En cueillant les brimbelles*, 1983. *Propos en guise de préface*)

Le **brimbellier** ou aussi connu sous le nom de myrtillier dans le reste de la France, est l'arbuste sur lequel pousse la **brimbelle** ou myrtille. On le trouve de façon importante sur le territoire des Hautes Vosges (forêts et hautes chaumes), qui apparaît comme une véritable **spécificité du territoire**.



Sa **baie**, récoltée l'été, est utilisée dans diverses préparations culinaires comme la tarte aux brimbelles, spécialité des fermes auberges. Sa **récolte est réglementée** pour préserver la ressource. On la retrouve également transformée par les producteurs de PAM notamment dans des **confitures, sirops ou boissons**. Ses **feuilles** sont aussi utilisées dans des tisanes et étaient connues pour faire baisser les taux de graisse et sucre dans le sang quand la baie était indiquée pour améliorer la vision.

Le Sapin des Vosges

Arbre **emblématique des Hautes Vosges**, le sapin blanc est même nommé **sapin des Vosges** tant son lien au territoire est fort.

Ses **bourgeons** sont cueillis par les producteurs de PAM de la CCHV, pour en faire des produits alimentaires tels que des **boissons** à base sapin, des **sirops** et autres gourmandises. En **distillant** son bois certains producteurs en font de **l'huile essentielle** (plus d'une centaine de litres) qui sert, notamment, de matière première aux **confiseries**.



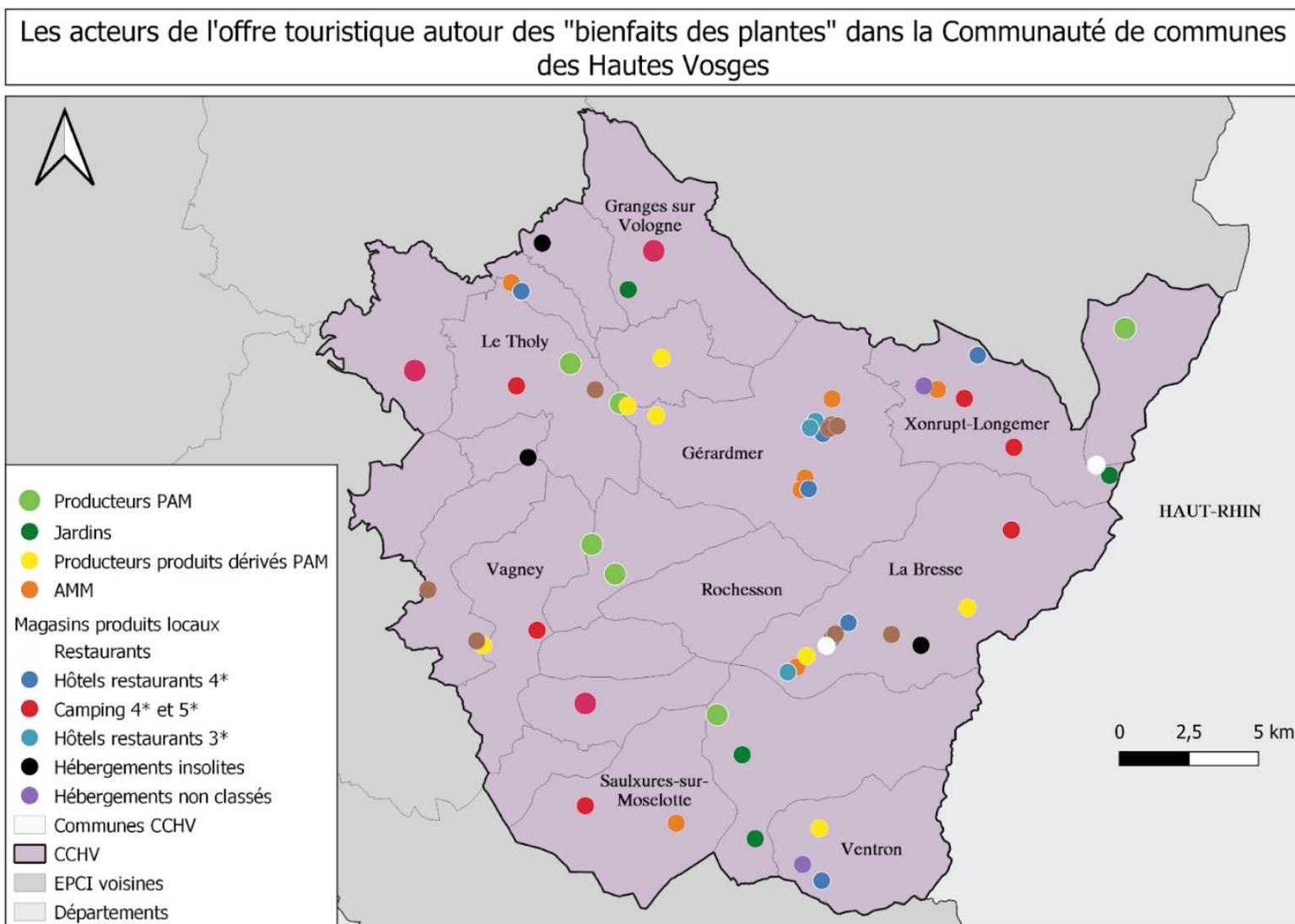
La Digitale pourpre

La digitale est une plante connue pour sa **toxicité** et qu'on retrouve dans différents territoires français. Ainsi bien qu'elle ne soit pas spécifiquement vosgienne, son lien au territoire est aussi très fort notamment par rapport aux **pratiques culturelles** qui lui sont liées.



Elle était autrefois **cueillie par les écoliers** du territoire qui vendaient ses feuilles **aux laboratoires pharmaceutiques** du coin et d'ailleurs afin de remplir la cagnotte de **leur coopérative scolaire**. Celles-ci contiennent de la digitaline qui était utilisée comme tonocardiaque. Dans les années 80/90 la cueillette par les écoliers a été arrêtée et la digitaline est aujourd'hui synthétisée.

ANNEXE III : CARTE DES ACTEURS DE L'OFFRE « BIENFAITS » DES PLANTES SUR LE TERRITOIRE



ANNEXE IV : REPERTOIRE DES ACTEURS DE L'OFFRE « BIENFAITS » DES PLANTES SUR LE TERRITOIRE

Catégorie	Nom structure	Nom contact	Commune	Téléphone	Mail	Réseau
Associations dont événementiels sportifs	Bleu Vert Vosges	M. Lionel EHRHART	Olichamp	06.82.42.16.66	contact@bleuvertvosges.org ou lionel@pepinieres-demoiselle.com	BVV
	Triathlon de la Vallée des Lacs	M. Paul CHARBONNIER	Gérardmer	03.29.60.80.84		
	Trace vosgienne		Gérardmer		contact@tracevosgienne.com ou contactvt@tracevosgienne.fr	
	Infernal Trail Organisation		Archettes		direction@linfernaltrail.org ou linfernaltrail.vosges@gmail.com	
	Fête de la Jonquille Vosges en Marche	Société des Fêtes de Gérardmer	Gérardmer Basse sur le Rupt	03 29 63 12 89 03.29.24.89.40	contact@societe-des-fetes-gerardmer.org	
Producteurs Plantes	Réseau Esprit Vosges	M. Thierry LEMAIRE	Le Puid	06.83.82.75.02	contact@esprit-vosges.fr	BVV
	Les Herbes du Valtin	M. John VOINSON	Le Valtin	06.82.02.78.65	lesherbesduvaltin@orange.fr	VP / BVV
	Les Jardins de Bernadette	M. Alain GRANDEMANGE	(Haut du Tô) Vagney	06.20.91.42.02	contact@lesjardinsdebernadette.fr	BVV/FEV
	Chapeau de paille et bottes de pluie	M. Nicolas BERARD	Le Tholy	06.07.17.16.80		CA /BVV
	La Ferme du bien-être	M. Clément URION	Gérardmer	03.29.61.40.85	fermedubienetre88400@orange.fr	BVV/FEV
	Sauvages et cultivées	Mme Justine FLEUROT	Cornimont	06.87.24.31.88	justine.fleurot@orange.fr	
	La Ferme aux herbes	Mme Catherine LESTEVEN	Sapois	03.29.24.94.75	lafermeauxherbes@orange.fr	FEV
Producteurs petits fruits & plantes	Les Petits Fruits de la Hutte	Mme Solange GUGGENBUHL	Tendon	03 29 34 55 09	solange.guggenbuhl@orange.fr	BVV
	La Ferme aux Hironnelles	M. Michael COUCHOURON	Basse sur le Rupt	06.79.04.45.11	lafermeauxhironnelles@gmail.com	
	Le Pré des Fruits	M. et Mme DUTHOIT	Granges-Aumontzey	03 29 57 58 32	lepredesfruits@yahoo.fr	BVV
Producteurs boissons plantes	Les Cuvées Vosgiennes	M. Fabrice CHEVRIER	La Bresse	06.82.12.44.75	cuveesvosgiennes@gmail.com	
	Les Petits Crus Vosgiens	Mme Laurine VILLAUME	Gérardmer	03.54.39.60.06		
	La Ferme de Liézey	M. Jérôme POULET	Liézey	03.29.63.09.51	fermedeliezey@gmail.com	
	Domaine Beaucerf	M. Cédric BRYLKA	Ventron	06.37.88.97.83	domainebeaucerf@orange.fr	
	Lecomte-Blaise	Mme Marie-Béatrice BICKEL	Nol	03.29.24.71.04	distillerie@lecomte-blaise.com	
Confiseries	Confiserie Géromoise	M & Mme Manuel et Justin WEXLER	Gérardmer	03.29.50.22.12		VP
	Confiserie Bressaude	M. Bertrand KIEFFER	La Bresse	03.29.25.47.89	contact@la-confiserie-bressaude.com	

<i>Jardins</i>	Jardin d'Altitude du Haut Chitelet	Université de Lorraine	Xonrupt Longemer	03.29.63.31.46	cjbn@jardin-bota.uhp-nancy.fr	
	Jardin des Berchigranges	Thierry et Monique Dronet	Granges-sur-Vologne	03.29.51.47.19		
	Jardin de Bonnegoutte		Cornimont	06.81.78.77.24		
	Jardin et objets des panrées	M. Yvon MARCHAL	Cornimont	03.29.23.16.77	won-marchal@orange.fr	
<i>Hôtels 4*</i>	Le Haut Jardin	Mme Agnès MASSON	Rehaupal	03.29.66.37.06	infos@hautjardin.com	FEV
	Les Bas Rupts	M. Michel PHILIPPE	Gérardmer	03.29.63.09.25	basrupts@relaischateaux.com	FEV
	Les Jardins de Sophie	M. Thomas HARASSE	Xonrupt Longemer	03.29.63.37.11	jardinsdesophie@compagnie-dhdl.com	FEV
	Le Grand Hôtel	Mme Fabienne REMY	Gérardmer	03.29.63.06.31	contact@grandhotel-gerardmer.com	FEV
	Hôtel-Résidence Les Vallées	LaBelle Montagne	La Bresse	03.29.25.41.39		FEV
	Les Buttes	SAS Leduc	Ventron	03.29.24.18.09		
<i>Hôtels 3*</i>	La Jamagne	M. Bernard JEANSELME	Gérardmer	03.29.63.36.86		
	Beau Rivage	M. Michel HARASSE	Gérardmer	03.29.63.22.28	beaurivage@compagnie-dhdl.com	
	Les Chatelminés	M. Hervé MANGIN	La Bresse	03.29.25.40.27		
	Le Collet	M. Olivier LAPOTRE	Xonrupt Longemer	03.29.60.09.57	info@chaletotel-lecollet.com	FEV
<i>Hébergements non classés</i>	Hôtel Interlaken	M. Fabrice ROBEY	Xonrupt Longemer	03.29.27.10.81		
	Là-haut & SPA	M. Patrick CLAUDEL	Ventron		lahautetspa@gmail.com	
<i>Campings 5 et 4*</i>	Camping du Mettey	M. Eric Legros	Vagney	03.29.23.19.45		FEV
	Camping du Domaine de Longemer	Commune	Xonrupt Longemer	03.29.63.27.10		
	Belle Hutte	Mme Martine POIROT	La Bresse	03.29.25.49.75	contact@camping-belle-hutte.com	
	Noirupt	M. Jean-Yves BATOZ	Le Tholy	03.29.61.81.27	info@jpvacances.com	
	Lac de la Moselotte	Commune	Saulxures-sur-Moselotte	06.29.24.56.56	contact@lac-moselotte.fr	
	Verte Vallée	M. Gérard DUFOUR	Xonrupt Longemer	03.29.63.21.77	contact@campingvertevallee.com	
<i>Hébergements insolites</i>	Clairière aux Cabanes	Mme Jocelyne LAURENT	La Bresse	03.29.25.62.62	contact@bol-d-air.fr	
	Nids des Vosges	M. Yvan Muller	Champdray	06.32.93.65.74		FEV
	Saveurs Vosgiennes	M. Nicole TOUSSAINT	Le Syndicat	07.83.75.80.35		

Accompagnateurs		M. Grégory BONNE	Gérardmer	06 63 06 55 69	contact@chemn-montagne.fr	FEV
		M. Dominique BREUSCH	Gérardmer	06.76.70.27.83	b.breusch@free.fr	FEV
		M. Gilles GOUNANT	Saulxures-sur-Moselotte	06.88.60.92.63	ggounant@wanadoo.fr	FEV
		M. Pierre MENGIN	La Bresse	06.45.00.68.23	gambaladons@gmail.com	FEV / VP
		M. Alain NIQUET	Xonrupt Longemer	07.67.85.73.24		FEV
		Mme Sylvie TRIBOULOT	Gérardmer	06.06.41.86.49	sensasons-nature@orange.fr	FEV
		Mme Frédérique ZEIDLER	Rehaupal	06.63.08.66.30	frederique@randonnee-vosges.fr	
Restaurants	La Table du Haut Jardin	Mme Agnès MASSON	Rehaupal	03.29.66.37.06	infos@hautjardin.com	FEV
	Restaurant Hôtel Le Collet	M. Olivier LAPOTRE	Xonrupt Longemer	03.29.60.09.57	info@chalet-hotel-lecollet.com	FEV
	Les Jardins de Sophie	M. Thomas HARASSE	Xonrupt Longemer	03.29.63.37.11	jardinsdesophie@compagnie-dhdl.com	FEV
	Auberge de Liézey	M. Jerome POULET	Liézey	03.29.63.09.51	fermedeliezey@gmail.com	
	La Table d'Angèle	M. Christophe POIROT	La Bresse	03.29.25.41.97		
	Les Bas Rupts	M. Michel PHILIPPE	Gérardmer	03.29.63.09.25	basrupts@relaischateaux.com	FEV
	Grand Hôtel	Mme Fabienne REMY	Gérardmer	03.29.63.06.31	contact@grandhotel-gerardmer.com	FEV
	Les Vallées	LaBelle Montagne	La Bresse	03.29.25.41.39		FEV
	Les Buttes	SAS Leduc	Ventron	03.29.24.18.09		
	La Table du Rouan	M. Bernard JEANSELME	Gérardmer	03.29.63.36.86		
	Beau Rivage	M. Michel HARASSE	Gérardmer	03.29.63.22.28	beaurivage@compagnie-dhdl.com	
	Les Chatelminés	M. Hervé MANGIN	La Bresse	03.29.25.40.27		
	Interlaken	M. Gabriel LELEU ou Fabrice ROBEY	Xonrupt Longemer	03.29.27.10.81		
Magasins produits locaux	Croisée des Saveurs	M. Jacques HAHN	Le Syndicat	06.74.77.73.16		
	Au Terroir Vosgien	M. Antoine GEORGEL	Xonrupt Longemer	06.29.63.19.31	locaskis88@gmail.com	
	Vosgien Gourmet	Emmanuelle HAMEL	Le Tholy	03.29.61.36.80	contact@le-vosgien-gourmet.fr	
	Les Producteurs du Terroir Vosgien	M. Jean-Marie CLAUDEPIERRE	Gérardmer	03.29.63.21.93		
	La Cave au géromé	Mme Stéphanie HATTON	Gérardmer	03.29.63.00.46	stephanie.hatton@disal.fr	
	La Cave au géromé	Mme Stéphanie HATTON	Le Tholy	03.29.61.87.44	stephanie.hatton@disal.fr	
	Le Grenier de la Montagne	M. Thierry LAPREVOTE	La Bresse	03.29.25.56.14		
	En Passant par la Lorraine	Mme Nathalie DURAIN	Gérardmer	03.29.41.27.84		
Gourmand'Art	M. Laurent BEL	La Bresse / Gérardmer	09 67 16 82 91			
Fêtes et marchés	Fête des plantes - Association Sportives et Folklorique du Haut du	Alain Grandemange	(Haut du Tô) Vagney	06.20.91.42.02		
	Marché de Thiéfosse		Thiéfosse	06.79.04.45.11	lafermeauxhirondelles@gmail.com	
	Marché du terroir de la Schlucht		La Schlucht			

ANNEXE V : TABLEAU DE PRESENTATION DES PRODUCTEURS DE PLANTES RENCONTRES

Nom	Lieu	Installation	Salariés	Produits	Labels	Vente	Tourisme
La Ferme du Bien-Être	Gérardmer	1988/2003	6 TP sur l'année	60% culture, 40% cueillette sauvage Cosmétique (huiles essentielles...) et alimentaire (tisanes...)	AB, BVV	80% Boutique (ouverte à l'année), 15% demi gros, 3% réseau, 2% site internet	Visites payantes pour les groupes (sept-juin) sur réservation
Les Jardins de Bernadette	Le Haut du Tôt	1986	1 gérant + 2 salariés + 3 saisonniers (sur 2 mois)	Alimentaire (tisanes, aromates...) et cosmétique (huiles essentielles...)	AB, BVV	Boutique (ouverte à l'année), magasins producteurs, réseau, site internet	Les Sentiers de la photo, ateliers de groupe sur réservation, partenariat AMM
La Ferme aux Herbes	Sapois	1999		Alimentaire (tisanes, confitures, sirops...) et cosmétique (baumes...)	AB, Bleu Vert Vosges, Simples	Boutique (mardi), magasins bio et producteurs 88, Réseau, livraison	Atelier Brin d'herbe : balade, cuisine(avril-oct)

Les Petits Fruits de la Hutte	Tendon	2006	1 gérante + 1 salarié	Alimentaire (Pâtes de fruits, alcools, sirops)	AB	Boutique (fermée oct-avr), mais commandes possibles (drive), marché l'été	
Les Herbes du Valtin	Le Valtin	2011	2 TP + 1 mi-temps + 1 saisonnier	Alimentaire (alcools, sirops...)	AB, Valeurs Parc	Boutique ouverte à l'année, réseaux, site internet	Balade l'été les jeudis
Chapeau de paille et bottes de pluie	Le Tholy	2019	2 gérants + 1 stagiaire/apprentie	Alimentaire (biscuits...)	AB, BVV, Vosges Terroir	Magasins de producteurs et bio, réseau, boutique à venir	Projet ateliers et ferme pédagogique
Sauvages & Cultivées	Cornimont	2020		Alimentaire et cosmétique		Boutique, réseaux, magasins bio et locaux	Ateliers culinaires automne en prévision

ANNEXE VI : TABLEAU DES ACTEURS DE LA CCHV MARQUES FORÊT

<p>Camping du Mettey 88120 VAGNEY Tél. : 03 29 23 19 45 www.campingdumettey.com</p>	<p>Hôtel Restaurant Le Grand Hôtel 88401 GERARDMER Tél. : 03 29 63 06 31 www.grandhotel-gerardmer.com</p>	<p>Chalet Hôtel Le Collet 88400 XONRUPT-LONGEMER Tél. : 03 29 60 09 57 www.chalethotel-lecollet.com</p>
<p>Chambre d'hôtes Couleur bois & Spa 88400 XONRUPT-LONGEMER Tél. : 03 29 42 02 81 www.couleursboissetspa.com</p>	<p>Hôtel Restaurant Les Vallées Labellemontagne 88250 LA BRESSE Tél. : 03 29 25 41 39 www.lesvallees-labresse.com</p>	<p>Nid des Vosges 88640 CHAMPDRAY Tél. : 06 32 93 65 74 www.nidsdesvosges.com</p>
<p>Les Jardins de Sophie 88400 XONRUPT-LONGEMER Tél. : 03 29 41 76 96 www.hotel-jardins-sophie.fr</p>	<p>Hostellerie Les Bas-Rupt et Chalet Fleuri 88400 GERARDMER Tél. : 03 29 63 09 25 www.bas-rupts.com</p>	<p>Le Chalet des Roches Paîtres 88400 GERARDMER Tél. : 03 29 42 89 81 www.chambres-hotes-gerardmer.com</p>
<p>Domaine du Haut Jardin 88640 REHAUPAL Tél. : 03 29 66 37 06</p>	<p>Le Lido 88400 GERARDMER Tél. : 03 29 63 67 32</p>	

Producteurs (Gamme cosmétique) 8 au total

<p>Pépinière de la Demoiselle Olichamp 88200 REMIREMONT Tél. : 06 82 42 16 66</p>	<p>Les Jardins de Bernadette 1 Le Peupré LE-HAUT-DU-TÔT 88120 VAGNEY Tél. : 03 29 24 72 06 contact@hautdutot-plantes.com</p>	<p>La Ferme du Bien-être 698 route d'Epinal 88400 GERARDMER Tél. : 03 29 61 40 85 www.gaec-fermedubienetre.fr fermedubienetre88400@orange.fr</p>
--	---	--

Accompagnateurs 21 au total

<p>Alain NIQUET 88400 GERARDMER</p>	<p>Grégory BONNE 88400 GERARDMER Tél. : 06 74 93 31 09 contact@chemin-montagne.fr www.chemin-montagne.fr</p>	<p>Sylvie TRIBOULOT 88400 GERARDMER Tél. : 06 06 41 86 49 sensasons-nature@orange.fr www.sens-a-sons-nature.com</p>
<p>Dominique BREUSCH Tél. : 06 76 70 27 83 b.breusch@free.fr www.dombreusch.com</p>	<p>Pierre MENGIN Tél. : 06 45 00 68 23 contact@ma-hotte.fr www.ma-hotte.fr</p>	<p>Frédéric ZEIDLER 88400 GERARDMER Tél. : 06 63 08 66 30 fredderique@randonnee-vosges.fr www.randonnee-vosges.fr/actu</p>
<p>Gilles GOUNANT Tél. : 06 88 60 92 63 ggounant@wanadoo.fr http://gilles.gounant.pagesperso-orange.fr/cariboost3/</p>	<p>Albane LESSARD Tél. : 06 70 48 20 68 albane@sortiesderoutes.fr www.sortiesderoutes.fr</p>	<p>Gildas GERARD LA BRESSE Tél. : 06 07 25 73 05 gildas.gerard@gmail.com www.bmhv.com</p>
<p>Jean Pierre CLAUDON LA BRESSE Tél. : 06 88 00 55 97 jpconuci@yahoo.fr</p>		

ANNEXE VII : EXEMPLE EDUCTOUR

EDUCTOUR BARONNIES PROVENCALES

- ORGANISATION
 - Par l'Office de tourisme des Baronnies, partenariat PNR des Baronnies
- PARTICIPANTS
 - Selon les années, ce sont 25 à 60 professionnels qui ont participé à l'éductour
- QUEL PROGRAMME :
 - Visite d'une distillerie
 - Déjeuner dans un restaurant 100% produits locaux
 - Visite d'une exploitation agricole PAM
 - Visite d'un institut bien-être

EXEMPLE EDUCTOUR HAUTES VOSGES

- QUEL PROGRAMME :
 -  Visite d'une ferme PAM / Petits fruits
 -  Participation à un atelier de transformation (culinaire ou cosmétique)
 -  Déjeuner dans un restaurant utilisant des produits PAM
 -  Balade guidée à la découverte des plantes sauvages
 -  Yoga, méditation dans un jardin

EXEMPLE EVENEMENT

BIEN-ÊTRE AU NATUREL – MONTBRUN LES BAINS

- ORGANISATION

- Par l'Office de tourisme des Baronnie pour la commune
- Pour un coût total de 16 000 € :
 - Les producteurs paient leur emplacement pour le marché ;
 - L'argent récolté permet de payer les animations, ateliers et conférences proposés au public ;
 - Reste à payer la communication, logistique etc. ;
 - Pas de bénéfices.



- PROGRAMME

- Marché thématique autour des produits naturels à base de plantes
- Espace détente avec massages///
- Ateliers gratuits autour de la fabrication et transformation
- Conférences et animations autour du bien-être et de la nature
- Balades accompagnées

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- 15^{ème} édition cette année 2021
- 4 000 visiteurs



Source : baronnies-tourisme.com

ANNEXE VI : EXEMPLE ESPACE STRUCTURANT

MAISON DU FROMAGE – MUNSTER

- Présentation
 - Espace musée (entre 19 000 et 36 000 entrées payantes)
 - « Salle cinéma »
 - Espace ludique
 - Démonstrations de fabrication de fromage et dégustation
 - Organisation d'évènements (folkloriques et ateliers pour enfants)
 - Espace boutique
 - Espace restaurant
 - Une extension : unité de production d'une SAS

- Souhait de créer une vitrine des savoir-faire et des produits locaux, en valorisant la filière
 - Réalisation d'une étude préalable notamment pour le choix d'implantation, la muséographie, etc.
 - Ouverture de la maison en 2011
 - Construction d'une extension fin 2018 : fruitière gérée par une association de producteurs

- Gestion :
 - Au départ : Société d'Economie Mixte : 51% privé, 49% collectivité (pendant 5 ans)
 - Changement de modèle avec DSP via un appel d'offre (avantage de gestion pour la collectivité)
 - 6-9 ETP
 - Evolution du modèle en discussion : bail commercial pour la partie musée ?
 - Fruitière est devenue une unité de production d'une exploitation individuelle
 - Rénovation du musée prévue



Source : maisondufromage-munster.com

MAISON DES PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES – BUIS LES BARONNIES



- Présentation
 - 250m2 d'exposition et jardins
 - 1 hall d'expositions temporaires
 - 1 hall d'exposition principale
 - 1 hall sur l'utilisation culinaire et médicinale des plantes
 - Un coin lecture - dégustation
 - Jardin extérieur
 - Activités organisées : balades, ateliers...
 - Espace boutique produits locaux
 - Bureaux de l'OT

- Souhait de créer une vitrine promotionnelle permanente de la filière PAM
 - 9 ans de projet : ouverture en 2002
 - 535 000€
 - Financement par l'Europe (35%), le Conseil Régional (27%), le Conseil Départemental (9%), la commune (23%), et la Fondation Crédit Agricole (6%)

- Gestion :
 - Propriété communale (maîtrise d'ouvrage) et co-gestion OT, Syndicat Mixte d'Aménagement des Baronnies et l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales
 - Déficit compte de résultats en 2018 + baisse des subventions du CD pour les frais de fonctionnement = cessation d'activité

ARTEMISIA MUSEUM – FORCALQUIER

- Présentation
 - 250m² d'exposition et jardins
 - 7 espaces d'interprétation
 - Parcours jeune public
 - Parcours polysensoriel
 - Ateliers de transformation organisés pendant les périodes de vacances
 - Formation, stages...
 - Espace événementiel et de séminaires
- Souhait de créer une vitrine promotionnelle permanente de la filière PAM
 - Ouverture en 2018
 - Porté par l'Université Européenne des Saveurs et Senteurs
 - Coût communication : 39 620, 84 €
 - Financement par le Programme Massif Alpin, le Conseil Régional Sud, Mécénat d'entreprises, LEADER...
- Gestion :
 - Propriété communale (maîtrise d'ouvrage) et co-gestion OT, Syndicat Mixte d'Aménagement des Baronnies et l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales
 - Déficit compte de résultats en 2018 + baisse des subventions du CD pour les frais de fonctionnement = cessation d'activité



Source : artemisia-museum.fr





- Présentation
 - Première coopérative de cueilleurs professionnels en France (1961)
 - Vente exclusivement en gros (herboristes, laboratoires pharmaceutiques, cosmétologie...)
 - Cueillette en France et à l'étranger
 - Production en AB depuis 2008/2009

- Chiffres
 - 45 producteurs adhérents
 - 5 salariés ETP
 - + de 600 références de PAM fraîches, sèches ou congelées en AB
 - 1 300 000 € de CA en 2016
 - Arnica cultivée en AB : + de 2T de plante entière fraîche et 60 kg fleurs sèches

- Gestion :
 - Société Coopérative Agricole fondée par plusieurs cueilleurs